

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

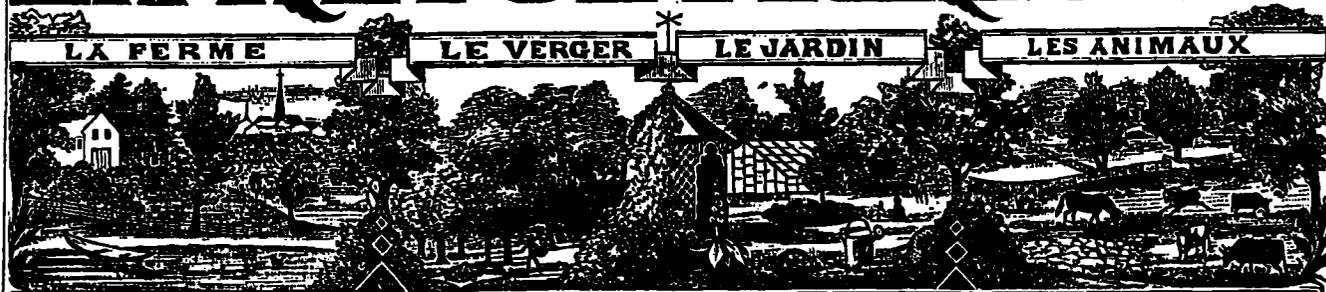
- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

LA REVUE AGRICOLE



Vol. 1.

ST. HYACINTHE, OCTOBRE 1875.

No. 6

Éditeur - Propriétaire : M. A. KÉROACK.

SOMMAIRE :

	PAGES.		PAGES.
1.—Le Fort de Chambly (gravure)	81	8.—Parti de Labour du Comté de Bagot..	90
2.—Notes Editoriales.....	83	9.—Conservation des pommes de terre...	90
3.—L'Exposition Provinciale de la Province d'Ontario	84	10.—Culture jardinière.....	91
4.—Suite du Système Guéron (gravures)	85	11.—Habillement pour cheval (gravure)...	91
5.—Culture de la vigne.....	87	12.—Moyettes.....	92
6.—De l'Epizootie sur les chevaux	88	13.—L'industrie sur la ferme (gravures)...	93
7.—Plan d'une maison d'école (gravures)	89	14.—De la ferrure du cheval (gravures)...	93
		15.—La poule et ses produits.....	96

Pour tout ce qui a rapport à la rédaction, aux abonnements, etc., adressez toujours comme ci-dessous :

LA REVUE AGRICOLE,

ST-HYACINTHE, P. Q.

BUREAUX A LA LIBRAIRIE DE

M. A. KEROACK, coin des Rues Cascades et Sainte - Anne,

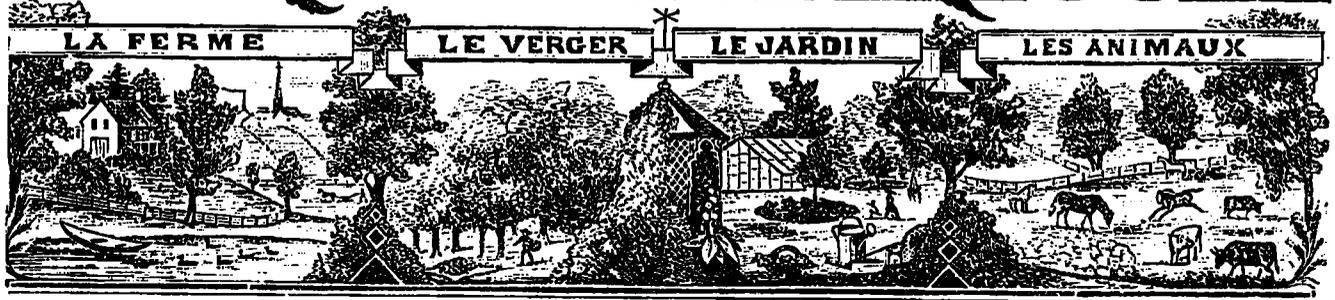
PRIX de l'ABONNEMENT à la "REVUE AGRICOLE,"

Journal sérieux, pratique, illustré, et l'organe des Cultivateurs de la Province de Québec, Paraissant tous les mois.

\$1.00 franc de port, invariablement payé comptant.

C'est le premier Journal de ce genre dans la Province de Québec.

LA REVUE AGRICOLE

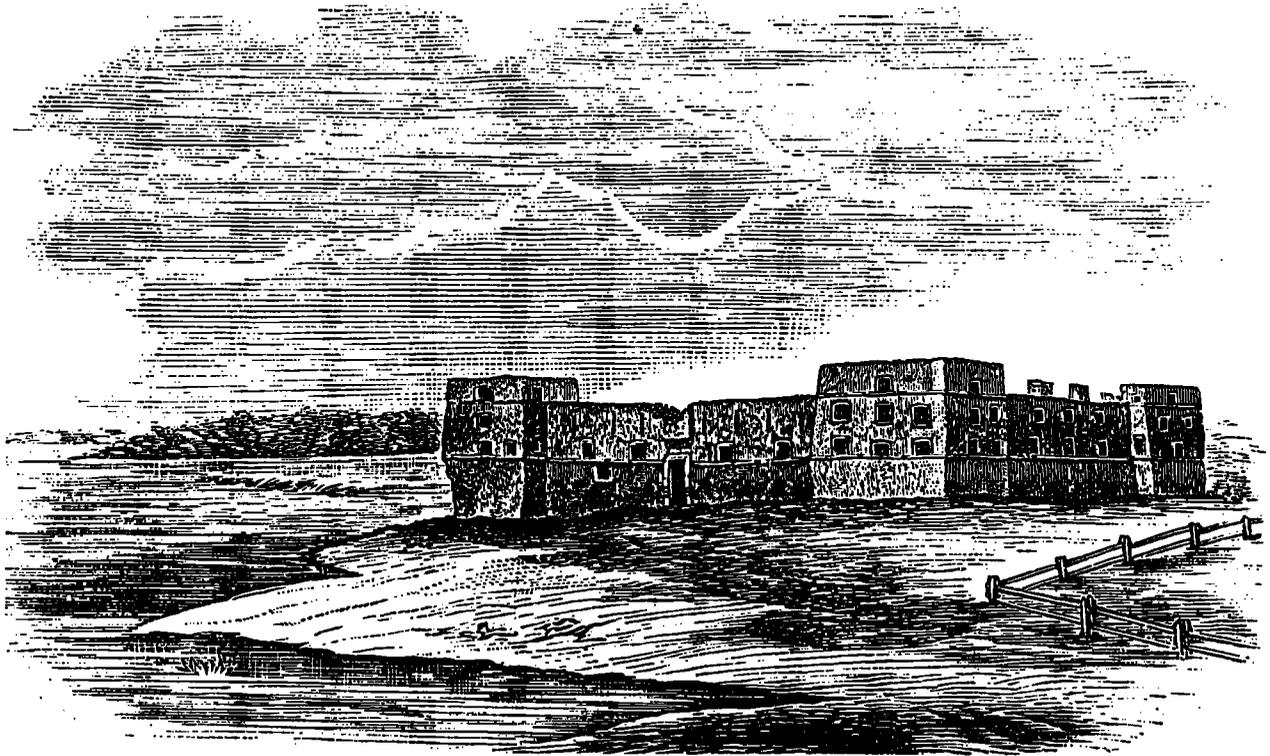


Vol. I.

ST. HYACINTHE, OCTOBRE 1875.

No. 6.

Éditeur - Propriétaire : M. A. KÉROACK.



LE FORT DE CHAMBLY.

Nous donnons aujourd'hui une page d'histoire illustrée, sur le Fort de Chambly, avec une notice des plus intéressantes de M. J. O. Diou, l'infatigable antiquaire de Chambly même. Qu'il nous permette de lui offrir ici nos remerciements les plus sincères. Si le patriotisme ne réussit pas à préserver cet ancien monument de nos gloires militaires, du moins notre gravure et l'article qui l'accompagnent en perpétueront le souvenir.

1709 à 1760

Sur les bords enchanteurs des rapides *St. Louis*, sur la rivière de Chambly, il existe un souvenir de la domination française dans ce pays. Ce souvenir, c'est le vieux Fort Pontchartrain, dont les murs, debout encore, nous rappellent, à nous, descendants de la vieille race gau-

loise, ce que nos pères ont fait pour coloniser la Nouvelle-France et la protéger contre ses ennemis.

En 1709, la colonie était menacée par les Anglais, du côté d'Orange (aujourd'hui Albany, capitale de l'Etat de New-York), et Chambly, comme poste militaire, se trouvait exposé sérieusement à être attaqué par l'ennemi.

Le vieux Fort St Louis, bâti en août 1665, sous la direction du capitaine Jacques de Chambly, du régiment de Carignan-Salière, par les ordres du Sr. Alexandre de Prouville, marquis de Tracy, et lieutenant général du Roi dans toute l'étendue des possessions françaises en Amérique : menaçait ruine. Réparé en diverses occasions, ses palissades, hautes de 15 pieds, résistaient à peine aux secousses des vents et des tempêtes. Le matériel de guerre de la forteresse était composé de six canons et pierriers. Au mois de juin 1709, un soldat et le commandant Paul d'Ailleboust, Sr. de Périgny, formaient la garnison. La population de Chambly comptait 30 habi-

tants, remettant en ordre leurs terres et leurs habitations, souvent dévastées par les terribles Iroquois, soudoyés par les ennemis d'Orange, dont les représailles vengeaient amplement le massacre de Deerfield.

Quelques familles d'Abénaquis avaient consenti d'établir leurs tentes et leurs cabanes autour du fort français.

Tel était l'état de Chambly à cette époque, durant laquelle, plusieurs mouvements militaires avaient eu lieu, dans le but de repousser, ou d'empêcher les ennemis de passer la frontière, et une forte armée avait séjourné à Chambly jusqu'au 15 octobre.

Lors de ces événements, M. de Longueuil (1) ordonna une grande assemblée, qui eut lieu dans une des salles du Séminaire de Montréal, où il fut résolu de fortifier Chambly. Les intendants, dit un mémoire du temps, ordonnèrent cette dépense; de plus, ils obligèrent tous les habitants du gouvernement de Montréal d'y donner huit jours de corvée, afin que l'année suivante il fut possible de commencer les travaux. M. Chaussegros de Léry, ingénieur, reçut l'ordre de se transporter à Chambly pour y faire amasser les matériaux nécessaires pour la construction du nouveau fort.

M. de Vandreuil écrivit en France, de la nécessité qu'il y avait de bâtir ce fort de pierre, pour protéger la colonie, et l'hiver de 1709-10, les ouvriers furent occupés à tailler les pierres angulaires, ainsi que celles des portes et des fenêtres, avec la *« pierre tirée sur les lieux »*.

Dès le printemps de 1710, on commença les fondations, et à l'automne toute l'enceinte s'élevait à une hauteur de 12 pieds et mise hors d'insultes, par les troupes de la garnison, qui avaient été employées aux travaux pendant l'été.

En 1711, les travaux furent poussés activement, au point que le Fort fut achevé au mois de septembre de la même année, sous la surveillance du capitaine *Josué Bois Berthelot (Dobois) Sr. de Braucour*, qui, l'année précédente, avait conduit les travaux des fortifications de Québec.

Dans une lettre au ministre Pontchartrain, M. de Vandreuil et Raudot, en parlant du nouveau Fort, louaient M. de Braucour en ces termes, disant : *« qu'il y avait donné tous ses soins et toute son application, et les ouvrages en étaient bons et solides comme devant durer toujours. »* Tout le temps que dura la construction, un gros détachement de troupes se tenait sur la frontière, tant pour couvrir le travail que pour s'opposer aux entreprises d'un parti de 50 hommes du gouvernement de Boston, qui menaçaient d'insulter les côtes de la colonie.

Le Fort offre l'aspect d'un quadrilatère flanqué de quatre bastions, dont les angles correspondent aux quatre points cardinaux.

Chaque face des murs extérieurs offre une longueur totale de 180 pieds du grand angle d'un bastion à l'autre, formant ainsi une circonférence de 720 pieds.

Les bastions ont une hauteur de 30 pieds, et les courtines de 25. (2)

Le Fort de Chambly pouvait abriter 500 soldats. L'intérieur était bien disposé pour le besoin des commandants et des officiers. Une chapelle adossée à la courtine opposée à la rivière servit d'église aux habitants du lieu jusqu'en 1739. Cette chapelle avait pour titulaire St. Louis, roi de France. (3)

En 1733, la courtine du côté des rapides menaçait ruine; elle fut consolidée, et des magasins et des prisons y furent adossés.

Le Fort fut toujours occupé par une petite garnison, jusqu'aux événements qui décidèrent la guerre entre la France et l'Angleterre en 1743. Dès l'année suivante, il servit d'entrepôt et Chambly devint le passage des

troupes qui défendirent avec tant de courage les frontières françaises.

Québec, la ville de Champlain, était tombée pour la deuxième fois au pouvoir des Anglais, et les soldats français devaient subir le sort de glorieux vaincus. Trois armées envahirent à la fois la patrie meurtrie, désolée, et, malgré l'héroïsme de ses chefs et de ses défenseurs, la *Nouvelle-France*, oubliée de Louis XV, devait succomber sous les forces savamment combinées de ses mortels ennemis.

À la fin d'août 1760, le major Robert Rogers, faisant partie de l'armée conduite par le colonel Haviland, rejoignit le colonel Darby à Chambly, où celui-ci avait fait transporter plusieurs pièces d'artillerie légère pour réduire le Fort; mais comme la garnison n'était que de cinquante hommes, commandés par le capitaine Lusignan, elle se rendit à la discrétion des ennemis. Le drapeau fleurdelisé, qui flottait sur Chambly depuis 1665, fit place au drapeau britannique.....

1775

L'effervescence qui se manifestait parmi les habitants de la Nouvelle-Angleterre, depuis 1774, en pleine révolte contre la mère-patrie, se fit sentir parmi les Canadiens français de la Rivière Chambly, qui répondirent aux avances faites par le colonel Ethan Allan, les majors Brown, du Massachusetts, James Levingston, de New-York, et du traître Arnold.

En septembre, 1775, un camp était formé à la Pointe Olivier (aujourd'hui St. Mathias), situé du côté Est de Chambly, ayant pour commandants Levingston, Jérémie Dugand, perruquier, et Loyseau, forgeron. Ces trois personnages avaient réussi à réunir sous leurs ordres de 40 à 50 hommes.

Vers le 15 octobre, Montgomery, répondant aux désirs de Levingston, fit expédier, sous les soins de Moses Hazen, deux petites pièces d'artillerie légère (trois, dit un autre manuscrit), dont le transport fut fait par une nuit très-obscur, depuis St. Jean jusqu'à Chambly, sur la propriété de M. J. A. Maurice, en face de l'ancienne résidence de feu Noël Darche, éc., où des ouvrages en terre avaient été préparés par les soins de Barthélemy Darche, ancien soldat, *canonnier* et *bombardier*, de la compagnie *Sombillard*, (?) qui, dès le commencement, avait déployé beaucoup d'activité en faveur du mouvement *Bostonnais*.

Les majors Brown et Levingston, à la tête de 300 Canadiens, et le colonel Bedel, des *Rangers*, ayant sous ses ordres 150 hommes de troupes régulières, commencèrent le 17 octobre l'attaque du Fort, dont la garnison était commandée par le major Joseph Stopford, du septième régiment du *Royal Fusilliers*.

Loin d'imiter l'héroïque défense des assiégés de St. Jean, il capitula, sans avoir usé des moyens qu'il avait en mains. Outre des approvisionnements considérables emmagasinés dans le Fort, il y avait un matériel de guerre pouvant permettre au major de soutenir un long siège, ayant sous ses ordres 86 hommes, tant officiers commissionnés et non commissionnés que soldats.

La capitulation fut signée le 18, et le major Stopford remit le lendemain les couleurs de son régiment aux ennemis. Les prisonniers, conduits à St. Jean, sous la garde du capitaine Willet, furent transférés à Hartford, dans l'Etat du Connecticut, et au mois de février de l'année suivante, un certain nombre était à Trenton, dans l'Etat de New-Jersey.

Le général Montgomery, remplaçant Schuyler au camp de St. Jean, écrivait à ce dernier, en date du 20 octobre, *« qu'avec les six tonnes de poudre trouvées dans le fort de Chambly, il finirait bientôt le siège de St. Jean »*. Car, sans la lâcheté de Stopford ou sa connivence avec les troupes américaines, les défenseurs du Fort de Chambly auraient

(1) M. Lemoine de Longueuil, en l'absence de M. de Ramsay, était à la tête du gouvernement de Montréal.

(2) Le mot bastion vient du mot italien *bastione* (tour fortifiée), et celui de courtine, de *cortina* (ou rideau.)

(3) Une cour spacieuse avait été ménagée à l'intérieur du fort, dont le sol est aujourd'hui couvert de pierres et de débris.

pu résister davantage, et Montgomery aurait été obligé de lever le siège, disent des documents officiels.

Le Fort St. Jean capitula le 2 novembre, et le 3, les troupes ennemies entrèrent dans ce fort.

Le 16 juin, le général Sullivan, successeur du général Thomas (décédé le 2 juin, à Chambly, de la picotte, où elle faisait de nombreuses victimes), fuyait à la tête d'une armée démoralisée, autant par la frayeur que par la famine, la maladie et les désordres. Les fuyards eurent le temps, avant l'arrivée de l'armée de Bourgoyne, d'incendier le Fort, les bateaux en construction et ce qu'ils ne pouvaient emporter.

Guy Carleton fit restaurer la boiserie du fort, dont les murs étaient restés debout, et il y installa une forte garnison peu de temps après.

Un grand nombre de prisonniers faits sur les Américains par les troupes anglaises durant la guerre de l'Indépendance Américaine, y furent détenus.

Chambly devint, en 1812, le rendez-vous des troupes et des milices canadiennes, attendant là, les ordres nécessaires pour se mettre en campagne contre les armées des États-Unis. Le Fort, réparé, servit d'entrepôt et de magasin pour les besoins de la guerre. Lors des événements de 1837-38, il fut mis en état de siège, et un grand nombre de citoyens s'y réfugièrent, craignant, qu'étant en dehors de cette forteresse, ils pourraient être sujets aux insultes des troupes anglaises que l'on attendait d'un moment à l'autre.

En 1850, le Fort était encore en très bon état, et deux ou trois années après, le Rév. Pierre-Marie Mignault, assisté des principaux citoyens de Chambly, demandaient que la bâtisse fût consacrée à recevoir les sourds-muets, dirigés par les Clercs-Viateurs. Le gouvernement fut sourd à cette prière.....

Abandonnée de tous, cette relique d'un temps qui n'est plus, s'affaissera bientôt sous le poids des années, si des mains protectrices ne se hâtent de la sauver d'une destruction totale, pour conserver religieusement aux générations futures, ces antiques murailles qui ont abrité un si grand nombre de héros, dont la mémoire nous a été transmise avec fidélité par l'histoire et les manuscrits de l'époque.

J. O. DION.

Chambly-Bassin, 18 octobre 1875.

NOTE.—Ces notes archéologiques ont été puisées à même la source officielle de documents, manuscrits conservés aux archives de Boston, New-York, Québec, Montréal, Trois-Rivières, Ottawa et Chambly.

L'auteur profite de cette circonstance pour remercier sincèrement les personnes bienveillantes qu'ils l'ont favorisé dans ses recherches archéologiques, qu'il espère publier en entier, dès le printemps prochain.

NOTES ÉDITORIALES.

La *Gazette des Campagnes* entre dans sa quatorzième année d'existence; c'est une longue vie pour un journal agricole, à ce titre, cette feuille est la première des publications spéciales traitant de la culture de la terre, dans la Province de Québec.

Tout en félicitant le Propriétaire-Éditeur de la *Gazette*, M. F. Proulx, nous ne pouvons nous empêcher de regretter que ce Monsieur n'ait pas été récompensé d'une manière digne de ses mérites. Depuis treize ans qu'il travaille avec dévouement à l'œuvre capitale de l'agriculture, à peine s'il a pu vivre et faire ses frais. A l'occasion de la nouvelle loi postale, M. Proulx, annonce à ses abonnés

qu'à l'avenir le prix de souscription à la *Gazette* sera comptant, c'est bien le moins et à coup sûr le mieux, d'autant plus que ce journal a rendu d'éminents services à la cause agricole il y va de l'honneur même des cultivateurs d'encourager des publications qui s'efforcent, et se dévouent à leurs intérêts les plus chers.

Nous nous permettrons d'ajouter tant au nom de la *Gazette des Campagnes*, qu'au nom de la *Revue Agricole*, qu'il est de leur plus grand intérêt qu'ils aient des organes très-répandus et surtout lus par eux et leurs enfants, et cela sous peine non-seulement de rester stationnaires mais de rétrograder. On se plaint que l'agriculture ne paie pas, cependant elle doit payer et il faut qu'elle paye, autrement pas de société possible pour le présent et pas d'avenir pour la génération future.

Dernièrement nous parlions à une assemblée de cultivateurs, de la nécessité absolue pour eux d'avoir des journaux traitant spécialement d'agriculture surtout au point de vue pratique, eu égard aux moyens du plus grand nombre; un des auditeurs, cultivateur à l'aise ce qu'il devait à un héritage paternel, nous dit: Monsieur, mon père n'est pas mort pauvre et il ne savait pas lire, ni moi non plus et je n'en suis pas plus mal.

Je veux bien vous croire, mais savez-vous ce que vous coûte une livre de beurre ou une livre de lard, par exemple.

Oh non, vous comprenez, ainsi on ne se rend compte de ces choses là.

Je n'en doute pas, répondimes-nous, aussi il n'est pas étonnant que bien peu réussissent à acquérir l'aisance en cultivant et en même temps beaucoup ne réussissent même pas à conserver ce qu'ils ont.

Si un entrepreneur, un négociant ou un industriel agissait de cette manière jamais ils ne pourraient réussir. D'ailleurs, sans beaucoup de réflexions, tous le monde admet, qu'on ne s'est jamais plaint d'être instruit mais qu'on a souvent regretté de ne pas l'être.

Dans le numéro de Décembre il paraîtra une causerie pour développer les avantages que l'on peut tirer d'un journal agricole pratique.

Dans la livraison de Septembre, nous parlions d'invitations à nous faites pour assister à plusieurs exhibitions de comté; depuis nous avons reçu plusieurs listes des Prix décernés dans ces concours, avec prière de les publier; nous voudrions bien nous rendre aux désirs de nos honorables correspondants mais l'espace et le caractère de la *Revue Agricole* ne le permettent pas. Ces publications sont du ressort des journaux locaux. Notre programme et notre devoir vis-à-vis nos abonnés nous obligent à remplir nos colonnes d'articles originaux, choisis et pratiques. Mais nous nous ferons un plaisir d'annoncer les concours, et d'insérer toute communications relatives à ces concours, constatant qu'un instrument aratoire supérieur ou nouveau était exposé, ou surtout autre sujet intéressant les cultivateurs.

Plusieurs journaux reproduisent nos articles sans en donner crédit à la *Revue Agricole*. Nous les prions de le faire à l'avenir.

AUX CORRESPONDANTS.

De temps à autre nous recevons des lettres avec de l'argent pour abonnements sans signatures, ou bien avec la signature mais sans indication du lieu de départ. Lorsque les lettres sont enregistrées on parvient facilement à découvrir l'erreur, mais c'est encore ennuyeux. Il faut bien faire attention, chaque fois que l'on écrit, de mettre le lieu, la date et la signature d'une manière lisible.

Voilà déjà six mois que nous avons entrepris la publication de la *Revue*, durant tout ce temps nous n'avons

point fait de réclame en faveur du journal, nous préférons faire nos preuves. Six mois de travaux pour prouver notre bonne volonté et notre désir de remplir consciencieusement notre programme.

Un grand nombre de lettres flatteuses nous font croire que la *Revue* répond à son but. Pour notre part nous ne voulons point rester stationnaires, nous sollicitons de nouveaux souscripteurs, afin de donner au journal l'importance qu'il doit avoir comme organe spécial de l'agriculture.

C'est le temps plus que jamais de s'abonner, afin d'avoir l'avantage de se procurer la file de *La Revue* depuis le commencement et surtout les numéros traitant du système Guénon splendidement illustré, ainsi que d'une foule d'autres articles importants.

Le cultivateur occupé aux travaux presque constants de la ferme, a rarement occasion de s'instruire, de se mettre au courant des améliorations qui le concernent, ou de consulter et lire des ouvrages de longue haleine, mais ce n'est pas à dire qu'il n'a pas besoin d'instruction, bien au contraire, mais ce qu'il lui faut alors c'est un journal agricole qui le tient au courant de tout ce qui peut améliorer la culture et l'élevage des animaux de la ferme.

Nous sollicitons non-seulement les souscriptions, mais aussi les avis des agriculteurs de mérite. Nous leur demandons de nous faire part de leurs essais comme de leurs succès pour les faire connaître à leurs confrères moins favorisés.

Nous nous ferons un devoir de répondre aussi aux renseignements qui nous seront demandés, et si on juge à propos de critiquer nos articles, nous engagerons volontiers la discussion dans le but de répandre plus de connaissances sur les matières en question. Bien entendu qu'il faudra que la discussion soit utile à la classe agricole, et pour les rendre plus claires nous les publierons sous forme de dialogues.

Nous prions instamment nos abonnés actuels de nous en procurer d'autres s'ils jugent que l'œuvre vaut la peine, et nous les remercions de leurs bons services passés et à venir.

DE LA BLAGUE.

Plusieurs de nos abonnés nous ont écrit pour se plaindre de certains vendeurs ambulants d'arbres fruitiers. Nous n'en sommes pas surpris, cependant un peu de réflexion leur aurait évité une dépense inutile. Pour vous mettre en garde à l'avenir, nous allons expliquer la manière d'opérer de ces vendeurs ambulants. Premièrement, ils vont par les campagnes avec des feuilles d'échantillons d'arbres, de fleurs et de fruits dont la grosseur et la couleur sont forcés; ils représentent le tout comme étant de la célèbre pépinière de Pommier et compagnie; secondement, ces arbres étant forts rares et presque uniques, il faut les vendre fort cher, c'est-à-dire une piastre chaque ou dix piastres la douzaine, ce qui ne vaut tout au plus, si les arbres sont tels que désignés, cinquante centins chacun ou cinq piastres la douzaine; troisièmement, ces vendeurs n'ont pas de pépinières, ils s'associent deux, trois ou quatre, suivant le besoin, ils exploitent la campagne chacun de leur côté, prennent des ordres, font signer des reconnaissances après avoir promis monts et merveilles; quatrièmement, en temps et lieu ils arrivent avec les arbres vendus, qui sont ordinairement les rebuts des pépinières, ils n'ont presque pas ou point de chevelu, souvent ce ne sont que de simples branches d'un an, quelques-uns n'ont aussi qu'un pivot pour racine.

Cinquièmement, on empoche votre argent sans garantie, vous plantez vos arbustes qui ne réussissent pas et vous voilà dégoûté pour toujours peut-être de vous procurer une des plus grandes jouissances de la famille d'un cultivateur, d'un bon verger d'arbres fruitiers en plein rapport.

Mais, me direz-vous, comment faire pour réussir? Voici comment procéder, ir formez-vous s'il n'y a pas dans le pays des pépiniéristes honnêtes et intelligents, certainement qu'il n'en manque pas. M. Dupuis, de St. Roch-des-Aulnais, par exemple, dont vous pouvez voir l'annonce sur la couverture, demandez lui son catalogue, consultez-le sur le choix que vous devez faire en lui faisant connaître la nature et l'exposition de votre terrain, il vous fournira de bons arbres et de bons renseignements pour réussir.

De cette manière vous aurez des garanties raisonnables et vous ne serez pas exposé à payer bien cher pour peu de chose ou encore pis à payer pour rien du tout.

Nous avons déjà reçu des lettres de dépit et de menace de la part de certains de ces vendeurs, mais nous ne reculerons pas en face de nos devoirs envers la classe agricole, et si quelqu'un de nos lecteurs avait quelques faits à ce sujet propre à éclairer les cultivateurs, nous le prions de nous en faire part.

Nous préparons actuellement notre Almanach qui, cette année, sera beaucoup plus considérable et portera le titre de "Almanach de la *Revue Agricole*." Nous l'expédierons par la malle pour 5 centins, mais nos abonnés le recevront gratis; il leur sera très-utile par ses renseignements et contiendra en plus un catalogue de grames de jardin. Il sera illustré et unique en son genre.

L'Exposition Provinciale de la Province d'Ontario.

Nous avons eu occasion de visiter cette exposition qui a eu lieu à la fin de Septembre à Ottawa. Disons de suite que le site choisi était des plus propices et possédant toutes les conditions voulues, terrain plane et bien égouté, facile d'accès par terre, par chemin de fer et par eau. Il serait à souhaiter que la Province de Québec put réunir toutes ces conditions dans la création d'un terrain permanent pour les futures expositions provinciales.

Au point de vue agricole, l'Exposition est des mieux réussies, il y avait des animaux de ferme de tous les âges et de toutes les races dont plusieurs étaient des plus remarquables. Comme visiteur intéressé de la Province de Québec, nous avons surtout admiré la nombreuse collection d'instruments agricoles depuis la simple fourche jusqu'à la puissante machine à semer. Parmi ces dernières la plus remarquable était sans contredit celle des Frères Vessot de Joliette. Plusieurs machines à trancher les racines et couper la paille attirèrent l'attention des connaisseurs. Nous avons vu que l'on entendait beaucoup mieux dans le Haut-Canada, les avantages incalculables d'une nourriture succulente et variée pour les bestiaux comme culture pour le sol.

Les charrues étaient exposées en grand nombre, quelques-unes étaient d'un travail très-riche et même trop riche. On ne devrait accorder les prix qu'aux instruments possédant tous les avantages nécessaires à leur bon fonctionnement et surtout dans l'état où elles sortent de la fabrique pour être livrées au commerce.

Généralement on est trop porté à primer le luxe tandis que le but des concours devrait être de récompenser le goût et la solidité de l'article réuni à la modicité du prix avec lequel le plus grand nombre peut l'acquérir.

Le département des machines industrielles était aussi bien rempli, ainsi que celui des voitures, ces dernières étaient toutes des voitures de luxe sauf trois ou quatre.

Les voituriers de goût ne manquent pourtant point dans notre Province ils devraient adopter des modèles convenables légers et solides et nous délivrer de ces voitures coûteuses, insignifiantes, incommodes et sans goût que l'on rencontre si souvent.

Leur remplacement par des voitures commodes avec des sièges confortables et de la place pour y mettre une malle serait ce qu'il faudrait dans nos campagnes et non pas de ces petites voitures haut-perchées bonnes tout au plus pour faire le tour du village et que l'on fabrique quelquefois avec deux sièges indignes de ce nom, là où à peine il y a de la place pour en faire un de proportion suffisante.

Beaucoup moins de luxe et plus de confort et surtout plus de bon sens.

LE TRAVAIL.

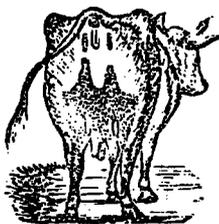
Des mains rudes, cornées, endurcies par le travail et brûlées par le soleil, sont bien plus honorables que les belles mains blanches qui n'ont jamais su prêter secours à un frère ou ajouter un dollar au fonds de la société.

SUITE DU SYSTÈME-GUENON.

Persuadé que nos lecteurs de la *Revue Agricole* ont bien compris toute l'importance de ce système et que maintenant ils commencent à s'y accoutumer, je pense qu'ils ne se décourageront pas au moment où les animaux vont se trouver plus à leur disposition pendant la saison d'hiver, leur permettre par conséquent d'étudier plus facilement en s'exerçant sur les animaux à les classer par ordre, en tenir note, et faire tout ce qu'il dépendra d'eux pour tâcher d'éliminer peu à peu tous ceux qui ne sont que d'un produit médiocre, afin qu'à l'avenir ils ne soient plus exposés à élever et entretenir des animaux qui coûtent plus qu'ils ne rapportent à leurs propriétaires.

CINQUIÈME CLASSE.—Bicornes.

L'auteur Guénon a ainsi désigné les vaches de cette classe, parce que leur écusson est bifurqué et représente deux cornes montantes : celle de gauche est plus longue que celle du côté droit ; les vaches de cette classe sont productives et abondantes en lait.

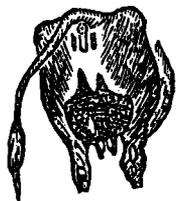


5e Classe, 1er Ordre.

Cette classe existe dans toutes les races de nos provinces. Le poil de l'écusson du premier ordre a la finesse des premiers ordres des classes précédentes ; le pis est couvert d'un duvet fin, et les pellicules qui s'en détachent sont d'une couleur safranée dans tout l'intérieur des cuisses jusqu'à la vulve.

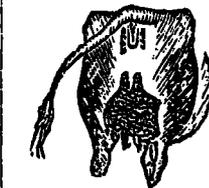
L'écusson prend son point de départ, comme dans les classes antérieures, à partir du milieu des quatre trayons, en dedans et au-dessus des deux jarrets (le poil est montant dans toute l'étendue de la marque ; il déborde sur les cuisses, puis il décrit une légère courbe de chaque côté en remontant, puis elle se cintre et s'abaisse au milieu du périnée (entre-cuisses).)

Des deux côtés de la vulve se trouvent deux épis fessards de poil montant ; au-dessus et vis-à-vis des trayons postérieurs sont deux épis ovales.



5e Classe, 2e Ordre.

La marque a la même forme que dans l'ordre précédent, l'écusson est un peu plus bas et resserré ; la teinte des pellicules est la même. Deux épis fessards, celui de gauche est plus long. La corne du côté droit est aussi plus basse. Il n'y a qu'un épi ovale à gauche, au-dessus des trayons.



5e Classe, 3e Ordre.

La marque est encore plus rabaisée, il y a deux épis fessards à droite et à gauche de la vulve ; ils sont un peu plus larges et plus longs que dans l'ordre précédent ; la corne droite est aussi plus basse que celle de gauche. Il n'y a pas d'ovale au-dessus des trayons. Sur le côté droit de l'écusson, on remarque une invasion de poil descendant qui s'enfonce dans la cuisse, et d'une couleur blanchâtre : plus ce manque de poil montant sera étendu, moindre sera la production du lait.



5e Classe, 4e Ordre.

Même forme de marque ; l'écusson est encore plus resserré et s'éloigne encore plus en contre-bas de la vulve, l'échancre ou épi cuissard coupé à angle aigu s'enfonce dans les cuisses, de façon à diviser l'écusson presque en deux parties égales.

À droite et à gauche de la vulve, il existe deux épis fessards de poils montants hérissés ; celui de gauche est plus long et plus large.



5e Classe, 5e Ordre.

La marque de l'écusson de cet ordre est de plus en plus basse et resserrée dans le fond des cuisses ; les cornes diminuent de longueur. À gauche et à droite de la vulve sont deux épis fessards de poils montants et hérissés. Celui de droite est moins étendu que celui de gauche ; à droite de l'écusson se trouve l'épi cuissard.



5e Ordre, 6e Classe.

La marque est encore plus petite que dans le cinquième ordre ; les poils montants à gauche de la vulve sont plus étendus et tout-à-fait hérissés.

Les vaches de cette ordre sont mauvaises laitières et peuvent à peine nourrir leurs veaux.



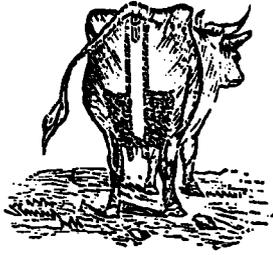
Bâtarde.

Les bâtardes de la classe des vaches bicornes sont reconnaissables en ce sens que leurs épis fessards sont beaucoup plus larges et plus longs que ceux des ordres francs. Ces vaches sont abondantes en lait, mais elles tarissent aussitôt qu'elles sont pleines de nouveau.

SIXIÈME CLASSE.—Doubles-lisières.

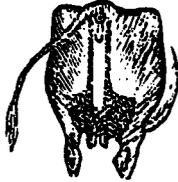
Le nom que l'auteur a donné à cette nouvelle classe est au fond purement arbitraire ; il en a pris l'idée dans la forme même de l'écusson, produit assez bizarre de la nature.

L'écusson des vaches doubles-lisières ne diffère de l'écusson des vaches lisières de la troisième classe, qu'en ce sens qu'il est séparé dans toute sa longueur en deux parties égales par une bande de poil descendant ; cette bande enveloppe la vulve à sa naissance, se dirige en descendant jusqu'au-dessus des quatre trayons. Elle est bordée de chaque côté, dans toute sa longueur et à son extrémité, par une double ligne de poil montant, qui prolonge l'écusson dans la direction de la vulve. Enfin cet écusson, comme ceux des autres classes, prend son point de départ du milieu des quatre trayons en dedans et au-dessus des jarrets et monte par deux lignes transversales qui le limitent ; il se continue par une ligne montante et se termine au haut de chaque côté de la vulve.



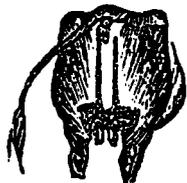
6e Classe, 1er Ordre.

Les vaches de ce premier ordre ont le pis fin, souple et couvert d'un duvet soyeux ; la peau de l'écusson est de couleur jaunâtre ou indienne. Elles ne tarissent pas si on veut continuer de les traire.



6e Classe, 2e Ordre.

Leur écusson est exactement de même forme que dans l'ordre précédent, mais un peu plus étroit dans toute son étendue. La bande du poil descendant entre les deux lisières s'arrête plus haut au-dessus des trayons. Les vaches de cet ordre gardent leur lait jusqu'au septième mois de gestation.



6e Classe, 3e Ordre.

L'écusson a la forme des ordres précédents, mais il est plus resserré : les deux lisières sont de moitié plus étroites par le haut que dans le premier ordre ; et la bande centrale, formée par du poil descendant, s'arrête vers le milieu du pis, à environ 5 à 6 pouces des trayons.



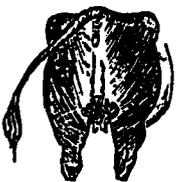
6e Classe, 4e Ordre.

Leur écusson est semblable aux précédents ; les deux lisières qui montent vers la vulve sont encore plus étroites et plus rapprochées ; le poil est plus gros et plus fourni ; la partie centrale formée de poils descendants, n'a plus que 10 à 12 pouces de longueur. A droite de l'écusson, se trouve l'épi cuissard.



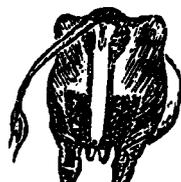
6e Classe, 5e Ordre.

Leur écusson est plus resserré que ceux des ordres précédents ; la ligne de poils descendants s'arrête au-dessus du pis. Le poil de l'écusson est plus fourré et hérissé que celui de l'ordre précédent ; il y a deux épis cuissards.



6e Classe, 6e Ordre.

L'écusson est très resserré dans le fond des cuisses ; les deux lisières de poil montant sont très-rapprochées, et se perdent avant d'arriver à la vulve. Celle de droite est beaucoup plus courte que celle de gauche. Ce genre d'écusson dénote un produit lactifère très-minime.



Bâtarde.

La bâtarde de la classe double-lisière se reconnaît par les deux épis fessards situés l'un à droite et l'autre à gauche de la vulve. Les deux lisières montant en pointes dans la direction des épis fessards, avec lesquels elles font fusion, notamment du côté droit ; ces épis sont formés de poils gros et hérissés.

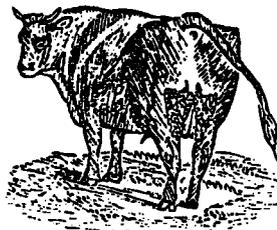
Les écussons les plus larges et les épis les plus petits et les plus fins dénotent une qualité meilleure et une fuite de lait moins prompte.

Tableau Synoptique des 6me et 5me Classes.

DÉNOMINATIONS DES CLASSES OU FAMILLES.	TABLEAU DES ANIMAUX.		RENDREMENT EN LAIT PAR JOUR.		OBSERVATIONS PARTICULIÈRES.
	Haute	Moyenne	Basse	Moyenne	
5me Classe	1er Ordre	2e Ordre	3e Ordre	4e Ordre	Les vaches bâtarde de cette classe perdent leur lait presque aussitôt qu'elles sont pailonnées.
	5e Ordre	6e Ordre	7e Ordre	8e Ordre	
6e Classe	1er Ordre	2e Ordre	3e Ordre	4e Ordre	Les vaches de cette classe perdent leur lait presque aussitôt qu'elles sont pailonnées.
	5e Ordre	6e Ordre	7e Ordre	8e Ordre	
DURÉE DU LAIT PENDANT LA GESTATION.					
5me Classe	1er Ordre	2e Ordre	3e Ordre	4e Ordre	3 mois.
	5e Ordre	6e Ordre	7e Ordre	8e Ordre	
6e Classe	1er Ordre	2e Ordre	3e Ordre	4e Ordre	2 mois.
	5e Ordre	6e Ordre	7e Ordre	8e Ordre	

TAUREAUX HICORNES.—Cinquième Classe.

Cette classe de taureaux est peu nombreuse dans toutes les races ; ils sont bons pour la reproduction lactifère, lorsqu'ils réunissent tous les caractères du premier ordre des vaches de cette classe.



5e Classe, 1er Ordre. Bons.

La forme de l'écusson est celle des vaches du premier ordre de la même classe ; sa partie supérieure se termine par deux pointes ou cornes qui s'élèvent sur une longueur de 4 à 5 pouces ; le côté gauche est plus élevé que le côté droit. Plus ces cornes sont rapprochées de l'anus, plus la partie inférieure de l'écusson est développée sur les cuisses, et plus l'animal est parfait, plus

il est apte à produire de bonnes vaches lactières.



5e Classe, 2e Ordre. Médiocres.

L'écusson de cet ordre est plus resserré et plus rabaisé dans toutes ses parties que celui de l'ordre précédent ; la corne gauche est plus élevée que la droite.



5e Classe, 3e Ordre.
Mauvais.

TAUREAUX DOUBLES-LISTÈRES.—Sixième Classe.

Les taureaux de cette classe sont presque aussi rares dans toutes les races que ceux de la race flamandine. Il sera bon de les rechercher avec soin, comme types régénérateurs.



6e Classe, 1er Ordre.
Bons.

L'écusson de cette classe est tout différent des autres par la forme, et paraît, au premier coup-d'œil, semblable à celle de la classe flamandine. Il est divisé en deux portions par une bande de poil descendant qui, partant de l'anus, descend perpendiculairement jusque sur les testicules, et sépare l'écusson en deux parties égales ; ces taureaux sont d'autant meilleurs que cette séparation est plus tranchée et que le poil et la peau sont dans les conditions de finesse et de couleur des premiers ordres des autres classes.

La partie inférieure de l'écusson est déprimée et arrondie ; la bande de gauche remonte seule jusqu'à l'anus, celle de droite est interrompue vers la moitié du trajet ; toutes deux sont plus rapprochées de la ligne médiane que dans l'ordre précédent.



6e Classe, 2e Ordre.
Médiocres.



6e Classe, 3e Ordre.
Mauvais.

L'écusson est déprimé de plus en plus, et les bandes encore plus resserrées que celles de l'ordre précédent : la bande de droite est interrompue vers les deux tiers de son parcours, celle de gauche vers le tiers ; elles paraissent néanmoins se prolonger par quelques poils hérissés et montant par interruption.

H. AUDRAIN.

St. Hyacinthe, 10 Octobre 1875.

CULTURE DE LA VIGNE.

VIGNES (*Vitis vinifera*.—La vigne vient dans presque tous les terrains, et il est peu de localités où on ne puisse obtenir de beaux et bons produits, si elle est plantée à une exposition favorable et bien gouvernée ; cependant, le sol le plus propice est une terre franche, douce et profonde, amendée de temps à autre par des engrais bien consommés.

Avant de planter la vigne, il faut arrêter la forme sous laquelle on la conduira, en tenant compte de l'emplacement et de la nature du sol ; car dans un terrain de peu de profondeur et de médiocre qualité, il faut planter plus près que dans une bonne terre, afin de donner moins d'extension à chaque membre.

Le genre de climat auquel on a affaire, force aussi à ne cultiver que les variétés les plus rustiques, et qui peuvent arriver à maturité, surtout lorsqu'on veut cultiver en plein air.

Un de nos abonnés, M. Petit-Jean, jardinier à Drummondville, vient de nous adresser sa méthode de cultiver

la vigne ; il nous assure qu'elle lui réussit parfaitement, et nous prie de l'insérer dans la *Revue Agricole*. C'est tout simplement le système de provignage que l'on pratique en France pour remplacer les vieux scèpes.

Méthode dite du provignage.—Quand nous plantons un champ en vigne, nous plantons des boutures en pépinière que nous transplantons la deuxième année à l'automne ; voici comment. Nous creusons, à quatre pieds de distance sur la même ligne, deux rangées de fossés d'une superficie d'un pied et demi carré et d'un bon pied de profondeur jusqu'au sous-sol. Après avoir versé du bon terreau dans chaque trou, nous y plantons soigneusement un beau plant pris dans la pépinière, sans enlever une seule racine ; on taille non seulement celles qui ont été déchirées par l'arrachage, ensuite on recouvre de la meilleure terre sortie de la petite fosse.

En ayant soin de jeter ensemble la terre des fossés entre les deux rangées, il en reste ordinairement assez pour planter dessus des boutures de sarments qui nous fournissent du brin.

L'année suivante, à la même époque, pour conserver et donner de la vigueur à la vigne, au lieu de la transplanter, on fait une autre petite fosse à côté, dans laquelle on y conche un ou deux pieds que l'on recouvre de terre ; on relève un ou deux sarments, selon la force de la sève. Par cette méthode, on obtient de belles vignes qui produisent dès la première année, et rapportent beaucoup de beaux raisins pendant quatre ou cinq ans.

De la taille.—Pour bien tailler une vigne, il faut bien apprécier la force de la sève et connaître l'espèce que l'on cultive, car il y a des vignes qui portent leurs fruits aux extrémités des jeunes sarments, et les autres plus vers le pied. Ordinairement, nous laissons une taille un peu longue au jeune plant, afin de pouvoir l'élever ; on a aussi la bonne précaution de toujours enlever les bourgeons qui peuvent pousser au pied. Plus tard, la vigne venant à grossir, on lui met un tuteur (ou échelas), et on écrase le bout qui a pour effet d'arrêter la sève, et le fruit devient plus gros.

C'est toujours sur le jeune bois qui a poussé sur la taille précédente et non sur le bois de la souche qu'il faut opérer pour avoir du raisin.

De la treille.—Lorsque nous voulons nous donner l'agrément d'un pied de vigne autour de nos maisons, nous plantons du côté du devant, dans une bonne terre bien fumée ; on fait un trou comme dans le cas précédent, et l'on opère de la même manière, excepté qu'au lieu de se servir de tuteur, on emploie des crampons pour fixer la vigne contre le mur, lorsqu'elle est arrivée à la hauteur que l'on veut lui donner, on tend un fil de fer pour soutenir les branches droites en l'air. Puis, pour former des branches fruitières, on taillera les bourgeons placés sur la partie supérieure du cordon, en observant qu'ils doivent avoir entre eux une distance de six pouces.

Comme précédemment, on enlèvera tous les faux bourgeons ainsi que les bourgeons mal placés, et l'on pincera ceux qui seront le plus près de l'extrémité, afin de favoriser la végétation des bourgeons de prolongement, ce qu'il faut observer jusqu'à ce que le cordon ait atteint toute sa longueur. D'après l'écartement indiqué pour la plantation, chaque partie du cordon devra avoir quatre pieds de long de chaque côté ; l'année suivante, on taille les bourgeons à droite et à gauche en coursons sur deux yeux, puis on rabat le bourgeon vertical de manière à obtenir chaque année quelques nouveaux bourgeons, et cela jusqu'à ce que l'on soit arrivé à garnir le mur dans toute sa longueur.

Voilà, M. le rédacteur, en quelques mots notre méthode de cultiver la vigne en plein air ; j'espère être compris du plus grand nombre.

De l'Épizootie sur les chevaux aux États et à Montréal.

Étymologie.—Épizootie vient du grec (dont la traduction est, qui s'étend sur les animaux.)

Dans l'intérêt de nos lecteurs je dois les prévenir que les journaux nous annoncent ce même terrible fléau qui a fait tant de victimes parmi l'espèce chevaline dans la Province de Québec en 1873. Puisque cette fois nous sommes prévenus, tâchons de nous tenir sur nos gardes et de ne pas attendre le premier cas qui se présentera pour agir avec précaution.

La ville de New-York seule compte plus de dix mille chevaux malades hors de service : les compagnies chargées du service des omnibus ont suspendu leurs transports et tous les propriétaires de chevaux se lamentent beaucoup.

Ayant eu l'avantage d'étudier et de traiter cette maladie pendant mon séjour à Québec en automne 1873, voici les symptômes qui indiquent qu'un cheval en est atteint : l'animal a une toux sibyllante (ou sifflante,) un éternuement continu, avec maux de gorge, angine et pleurésie. de plus il se produit un léger écoulement par les naseaux qui font promptement périr le malade s'il n'est pas soulagé dès le début, vers le troisième jour au plus tard.

Le 5 octobre courant pas moins de 20 chevaux ont été examinés à l'école vétérinaire de Montréal. Ce mal, nous dit-elle, est dû à la température crue et malsaine que nous avons actuellement. On ne saurait certifier au juste ce qu'il convient de faire en pareil cas.

L'existence de la maladie, dit l'école vétérinaire, se manifeste par une toux et un éternuement continu, avec maux de gorge et par un léger écoulement par les naseaux.

Il est très-dangereux de forcer les chevaux atteints de cette maladie et de les laisser avoir trop chaud ou trop froid pendant le travail qu'on est obligé d'exiger d'eux. Comme dans pareil cas pour prévenir une épizootie, il faut prendre des mesures sévères si on ne veut pas que le mal s'étende et se propage, il faut, dis-je, faire tous ses efforts pour l'arrêter et en diminuer ses ravages.

La première condition à remplir, c'est de nettoyer les étables chaque jour, laver les crèches avec de l'essence de térébenthine, et désinfecter en y déposant dans un coin 2 ou 3 livres de chlorure de chaux, selon la grandeur de l'écurie, en répandre même sur le pontage pendant que les animaux sont au travail.

La deuxième est de distribuer la nourriture à des heures régulières, secouer le foin avec une fourche avant de le mettre dans la crèche afin que la poussière ait le temps d'en sortir, augmenter la ration d'avoine en y ajoutant un peu de son et de sel.

La troisième, est de faire un pansage énergique et soigné avec l'étrille et la brosse.

Prenez-y garde, cher lecteur, la maladie marche souvent plus vite que l'effet des remèdes quand on est appelé trop tard, car l'animal avale difficilement et par conséquent ne peut ni boire ni manger, la respiration devient de plus en plus difficile et l'animal peut tomber asphyxié au moindre effort.

Je vous recommande bien de ne pas vous laisser séduire par les belles paroles de garanties que la plupart des maréchaux-forgers qui sont ce qu'on appelle en France des charlatans ou empiriques, qui ne peuvent fonctionner qu'en n'exigeant aucun salaire. La plupart de ce genre d'individus ne savent pas lire et n'ont par conséquent pas pu suivre un cours de zoologie, ni d'anatomie, et encore moins de pharmacie, ils ne peuvent donc agir qu'à tâtons, par hasard ; ces sortes de gens ne peuvent qu'exposer les animaux du pays, à le voir envahi par une maladie épidémique en leur donnant des remèdes sans discernement et saignant à tout bout de champ, ce qui prédispose les animaux à tout genre de maladie.

Le moyen que j'ai employé à Québec pour combattre l'épizootie en question est très simple, et je certifie qu'il m'a bien réussi, la preuve en est que j'ai sauvé tous les chevaux qui m'ont été confiés, excepté un, parce que le propriétaire avait, par économie, tardé huit jours à le faire traiter.

Mon remède consiste en un mélange de poudre tonique rafraîchissante et dépurative que je fais prendre au cheval avec une bouteille de bière chauffée et de la bouillure de graine de lin, tous les matins une fois par jour seulement. Il faut en même temps tenir le cheval bien chaudement sans cependant le faire suer, le laisser boire froid et lui donner de l'air pur souvent, malgré le froid, s'il peut manger de l'avoine on le laisse faire.

Avant de terminer j'annonce à nos lecteurs de la *Revue Agricole* qu'il est à regretter que la fameuse trotteuse *American Girl*, qui venait d'être achetée \$25,000, soit tombée raide morte sur le champ des courses. On a constaté par l'autopsie que cette mort était les suites de l'épizootie. Si cette maladie est si grave, il ne faut donc pas attendre qu'elle soit arrivée pour l'arrêter, mais bien commencer de suite à donner des soins d'hygiène et donner aux chevaux une nourriture tonique pour combattre les mauvais effets du système lymphatique qui tend toujours à appauvrir le sang, surtout lorsque les chevaux ont été nourris au parc pendant quelque temps.

Je mettrai autant que possible les lecteurs de la *Revue* au courant des progrès de l'épizootie, et je ne cesserai de les stimuler et de les renseigner sur tous les moyens pratiques pour combattre ce fléau.

H. AUDRAIN.

N. B.—On recommande dans les cas d'épizootie la poudre dépurative de A. Fausse, dont le dépôt général est à la pharmacie du Dr. Picault, à Montréal. C'est une bonne précaution d'en avoir sous la main, mais il est toujours mieux de se procurer les services d'un vétérinaire lorsque cela se peut.

COMMUNICATION.

M. le Rédacteur,

Dans votre numéro de Septembre dernier vous donnez un moyen de conserver les carottes, batteraves, navets, etc., qui me paraît bien bon, mais qui ne saurait être employé par les personnes qui ont un besoin journalier de ces racines.

J'emploie moi un autre moyen tout aussi simple, sinon plus, et qui peut être employé par tout le monde, dans les campagnes comme dans les villes, par les personnes qui veulent faire et conserver leur provision de racines. Il s'agit simplement de mettre ces racines dans des quarts ou boîtes, dont les fonds sont percés de plusieurs gros trous, et de placer ces quarts ou boîtes dans les caves à six pouces de la terre ou du plancher, de manière à ce que l'air puisse circuler librement. Par ce moyen j'ai conservé des carottes jusque dans le mois de Juin aussi fraîches que lorsque je les avais arrachées de la terre. On peut de même conserver les patates et les empêcher de germer. Pour ceux qui en auraient une grande quantité, il s'agirait simplement de mettre le plancher, sur lequel reposent ces patates, à huit pouces de la terre, en laissant des vides dans ce plancher pour faciliter la circulation de l'air.

J'emploie ce moyen depuis plusieurs années et je m'en trouve bien.

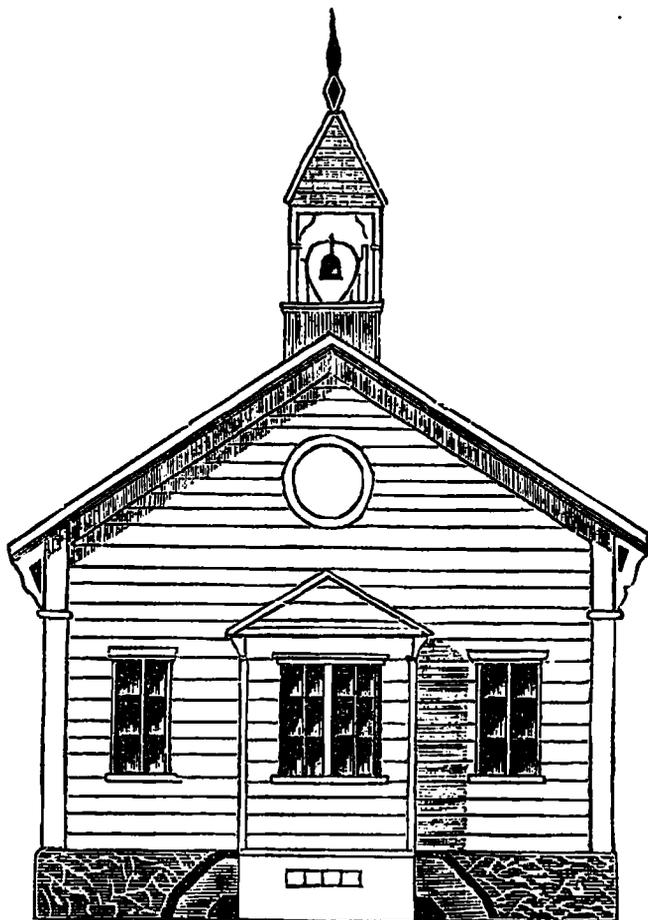
Je conseille à vos lecteurs de l'essayer, d'abord en petit s'ils ont quelque doute sur son efficacité.

L. N. GAUVREAU.

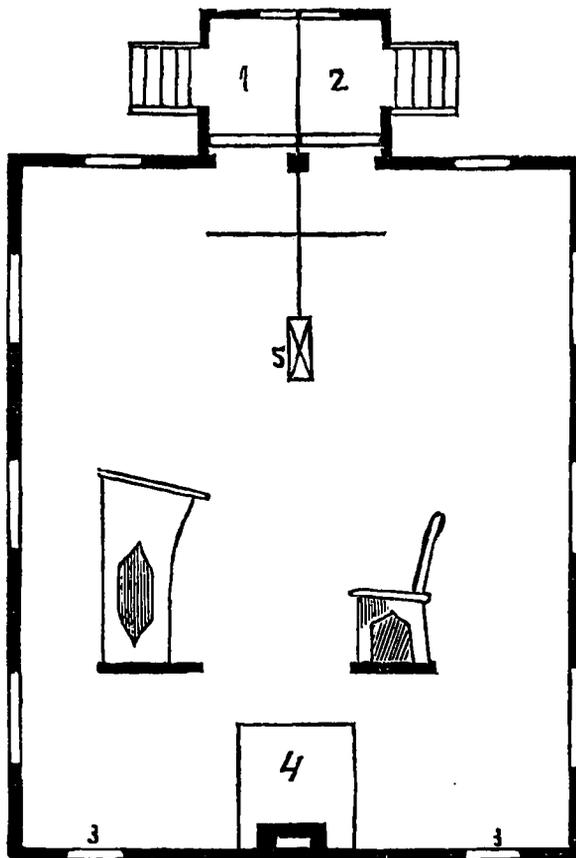
Isle-Verte, 11 Octobre 1875.

Plan d'une Maison d'Ecole de village ou d'un rang peuplé.

Echelle, 8 pieds au pouce.



No. 1.—Plan de la Façade.



No. 2.—Plan des fondations.

Détail du plan No. 2 :

- 1.—Entrée des garçons.
- 2.—Entrée des filles.
- 3.—Portes de service.
- 4.—Estrade du Maître.

- 5.—Place du poêle.
- Le plan du pupitre et du banc est sur une échelle de 2 pieds et demi au pouce.

Tout le monde reconnaît la nécessité de l'instruction primaire et secondaire pour la jeunesse, mais on dirait que dans la pratique elle n'est d'aucune importance. Dans la plupart des endroits de la Province de Québec on reconnaît généralement la maison d'école que par son état délabré et quelquefois par son apparence repoussante, souvent aussi elle est reléguée dans l'endroit du village le moins salubre et le moins commode.

C'est une erreur profonde ; au contraire, la maison d'école où vous envoyez vos jeunes enfants apprendre les éléments des lettres, où ils font connaissance pour la première fois des besoins de l'avenir, où pour la première fois ils viennent en contact avec la société et font leur entrée publique dans le monde en laissant peut-être pour toujours les soins maternels du foyer ; il faut, dis-je, que la maison d'école soit placée dans un lieu convenable, qu'elle ait une apparence plus distinguée que les maisons ordinaires, que le terrain sur lequel elle est construite soit bien tenu, embelli et propre à la culture si c'est possible.

A la campagne, pour bien faire, il faudrait que le terrain de l'école fût assez étendu pour y établir un jardin assez spacieux pour que les élèves, garçons ou filles, pussent y consacrer une heure ou deux par jour.

Le plan que nous donnons aujourd'hui peut contenir facilement 64 enfants : 48 avec sièges et pupitres et 16 avec sièges seulement.

La maison a une façade de 24 pieds sur 30 de profondeur, elle est construite sur un solage en pierre élevé de 3 pieds au-dessus de terre. Un portique contenant deux entrées distinctes, déborde la façade de six pieds, et de chaque côté il y a un châssis de 2 pieds et demi de largeur. Sur les côtés sont trois autres châssis de quatre pieds carrés et situés à 4 pieds et demi du plancher, ce qui éclaire mieux la salle, sans que les élèves soient troublés par ce qui peut se passer au dehors.

De chaque côté de l'estrade de l'instituteur se trouve une porte située pour le service des élèves et conduisant à la cour de récréation et aux latrines, qui doivent être construites de chaque côté de l'école, de manière que l'instituteur puisse les apercevoir de son siège.

Les latrines doivent être construites à environ 2 pieds et demi du sol ; on pratique au-dessous une fosse d'un pied de profondeur avec une ouverture sur les côtés pour introduire facilement de la terre sèche ou du chlorure de chaux de temps en temps. Ces ouvertures doivent être assez grandes pour les nettoyer facilement, et avec les résidus qu'on en retire on fait des composts que l'on dépose sur le terrain.

La hauteur intérieure de l'école, d'après le plan, est de 12 pieds, le moins que l'on doit mettre c'est 10 pieds, mais je conseille 12 pieds pour plusieurs raisons, car rien n'empêche de faire de la maison d'école une salle de réunion le soir, pour discuter les intérêts de l'agriculture, pour enten-

dre la lecture d'un journal ou d'un livre utile, que leur ferait M. l'instituteur ou même un de leurs propres enfants, pour le plus grand avantage de tous.

Quelquefois aussi les cultivateurs pourraient avoir l'occasion d'avoir un agriculteur de renom pour les entretenir de nouveaux progrès, de nouvelles méthodes.

Tout cela c'est du nouveau, MM. les cultivateurs, mais pour votre intérêt il faut en venir là tôt ou tard, et le plus tôt sera le mieux. Arrière la jalousie, la mesquinerie, agissez de concert et surtout de confiance, c'est là la clef du succès. Assez pour aujourd'hui sur ce sujet, nous y reviendrons plus tard, continuons à parler de la maison d'école.

Il faudra avoir soin de garnir les fenêtres de châssis doubles et les trémeaux de tringles pour y fixer des crochets.

Une bonne précaution serait aussi de boiser tout le pourtour de la salle à trois pieds de hauteur au moins.

L'estrade du maître devra être élevée de quatre pieds au moins avec un pupitre de 2 pieds et demi d'élévation, ce qui permettra de placer sur la façade le tableau noir et les cartes géographiques.

Les tables-pupitres sont de 8 pieds de longueur, larges de 18 pouces et hautes d'un côté de 26 pouces et de 29 de l'autre. Les bancs des pupitres doivent être de même longueur que les tables, le siège devra être élevé de 15 pouces et le dossier de 24 à 26 pouces au moins.

Dans un grand nombre d'écoles les tables sont hautes mais les bancs sont beaucoup trop hauts, c'est un malheur, par tout ce que vous avez de plus cher faites en sorte que les tables sinon les pupitres soient proportionnés à l'âge des élèves et surtout que les bancs soient garnis de dossiers, il y va de la santé comme du confort de vos enfants.

Il y a des sociétés pour la protection des animaux, pour punir ceux qui les maltraitent, eh! bien, il serait juste d'en former une pour punir les municipalités scolaires qui souffrent que de tout jeunes enfants soient emprisonnés six heures par jour dans des maisons d'école dont les bancs ne sont pas confortables et garnis de dossiers.

Il ne faut pas manquer, surtout dans une école de village, de la couronner par un clocher modeste mais élégant. Ne chicanez pas trop pour le site d'une école, mais chicanez pour qu'elle soit convenable et surtout remarquable.

M. A. KÉROACK.

Parti de Labour du Comté de Bagot.

Une gracieuse invitation nous donnait l'occasion d'assister au deuxième parti de labour de la Société d'Agriculture du Comté de Bagot, qui avait lieu cette année le 14 Octobre, à St. Dominique, sur la terre de M. Joseph Chagnon.

Les entrées étaient nombreuses dans les deux classes des compétiteurs, les vieux et les jeunes. Il n'y avait pas moins de quarante charrues avec leurs attelages sur le terrain pour disputer les quatorze prix offerts aux vainqueurs. Les premiers prix de chaque classe étaient deux magnifiques charrues en fer, dons généreux de l'Hon. P. E. Roy, C. L., et de A. Mousseau, écrivain, député du Comté de Bagot aux Communes. Ces messieurs étaient présents ainsi que le député à la chambre de Québec, P. S. Gendron, écrivain. Les juges étaient P. B. Benoit, écrivain, de St. Hubert, et François Girouard, écrivain, de St. Hyacinthe.

Après la proclamation des vainqueurs, M. Benoit, appelé par un grand nombre des cultivateurs présents, leur donna des renseignements pratiques sur l'art de bien labourer, qui furent bien goûtés des auditeurs intéressés.

Nous reviendrons sur ce sujet, parce que les renseignements donnés en cette circonstance intéressent tous les membres des sociétés d'agriculture de la Province de Québec et que leur connaissance, et surtout leur mise en pratique, permettront à n'importe qui de concourir aux partis de labour provinciaux.

M. Benoit fit aussi la remarque très-juste que les cultiva-

teurs du comté de Bagot avaient généralement de belles paires de chevaux et qu'il serait étonnant qu'avec un si puissant secours ils ne fussent pas de bons labourers.

Les charrues furent gagnées par Léon Marin, de St. Pie, et Edmond Fournier, ce dernier est un tout jeune homme de St. Simon.

Après le concours MM. les Directeurs donnèrent le dîner d'usage chez M. Elie Millette, de St. Simon, cultivateur et capitaliste de St. Dominique. L'établissement de ce monsieur est certainement un des plus beaux du comté. D. Denis, écrivain, président de la société, présida le dîner avec la courtoisie d'un cultivateur canadien-français. MM. les curés de St. Pie et de St. Dominique, MM. les juges, les membres du Conseil Législatif et des Chambres Fédérale et Locale, D. Denis, écrivain, A. Casavant, écrivain, M. C. A., P. Dupont, écrivain, secrétaire de la Société et l'Éditeur de la *Revue* répondirent aux saluts d'usage. M. Gendron fit ressortir l'avantage d'un journal agricole pour promouvoir les intérêts agricoles et des cultivateurs, et que sans un bon journal d'agriculture encouragé, reçu et lu, il n'y avait point de progrès général possible. M. Gendron voudra bien accepter nos remerciements pour les paroles d'encouragement qu'il a bien voulu prononcer en faveur de la presse agricole, et nous nous permettrons d'ajouter que nous avons spécialement fondé la *Revue* dans un district essentiellement agricole et à la portée des grands centres pour répondre aux besoins actuels de l'agriculture du pays.

Conservation des Pommes de Terre (ou Patates.)

L'humidité permanente du temps oblige les cultivateurs à prendre des précautions exceptionnelles pour conserver leurs pommes de terre intactes, c'est-à-dire pour les préserver autant qu'ils le pourront d'un commencement de germination ou de pourriture.

Le commencement de germination a pour effet de rendre la pulpe des pommes de terre moins nutritive et insalubre, en dénaturant la fécule et en développant de la solanine, qui est une substance vénéneuse.

La première condition requise pour faciliter la conservation des tubercules, c'est de les récolter à pleine maturité et parfaitement ressuyées. Or, cette condition manque malheureusement à un grand nombre des récoltes de cette année. Raison de plus pour y suppléer par des précautions convenables.

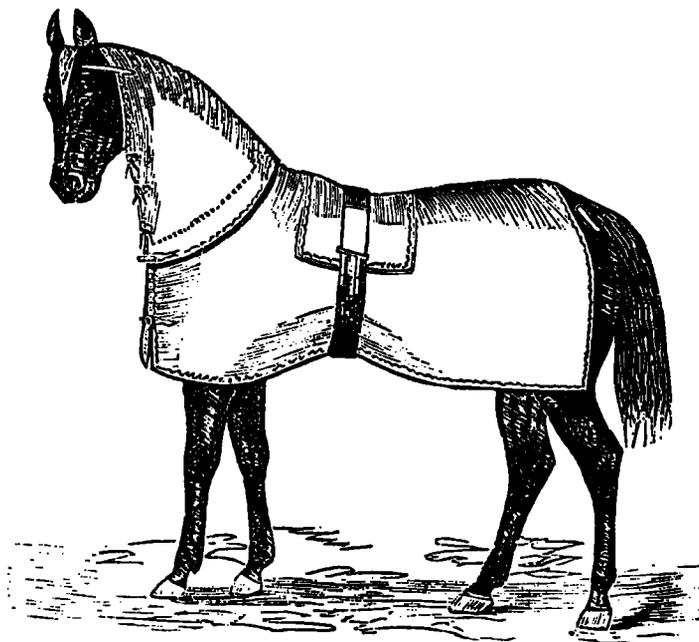
Ressuyer des tubercules rentrés est presque impossible, il faut s'efforcer de les soustraire à l'influence de l'humidité. Certains cultivateurs expérimentés les font passer par le four à moitié chaud et affirment que plus les tubercules sont séchés, sans toutefois qu'il y ait commencement de cuisson, meilleurs ils sont pour la consommation et pour la nourriture des animaux.

On peut également enrober les patates dans un lait de chaux. Cette enveloppe d'un corps essentiellement hydrofuge les maintient intactes tout l'hiver. On n'a besoin que de les laver avant de les donner à manger. En tout cas, quelques atomes de chaux éteinte ne nuisent nullement aux animaux dont le sang, les chairs et surtout les os contiennent de la chaux.

Le poussier de charbon de bois, la sciure de bois bien sèche, sont également convenables pour empêcher la pourriture de la germination des tubercules, mais tout le monde n'a pas ces matières à sa disposition.

La sciure de bois, bien entendu, doit provenir d'un bois tout à fait desséché, autrement elle contiendrait de l'eau en quantité suffisante pour empêcher l'effet qu'on en attend. Dans ce cas on la ferait sécher au four avant de l'employer.

Le plâtre en poudre est excellent pour cet emploi, et après la consommation de la récolte, on s'en sert pour plâtrer les luzernes ou les trèfles, ou même les fumiers. Ce double emploi en rend la dépense très-avantageuse.



HABILLEMENT POUR CHEVAL.

Plusieurs nous sauront gré de leur présenter un modèle élégant pour habiller un cheval.

Nous empruntons cette gravure de l'Agriculteur Américain. La gravure s'explique si bien par elle-même qu'il est inutile de le faire autrement.

N. B.—Un de nos abonnés nous avait demandé de lui

fournir un modèle de couverture pour cheval, nous nous faisons un plaisir de le satisfaire dans ce numéro. Si quelqu'autre de nos abonnés désire connaître quelque chose par le secours de la gravure, qu'il nous en fasse part, et toujours, lorsqu'il sera possible, nous ferons graver les sujets requis, pourvu toutefois que ces sujets rentrent dans le cadre d'un journal agricole et qu'ils soient utiles au plus grand nombre.

CULTURE JARDINIÈRE.

Comme il nous arrive souvent de recevoir des questions au sujet de la culture des arbres et autres plantes de jardins, nous avons pris le parti de donner nos réponses dans la *Revue Agricole*. Nous nous épargnerons par ce moyen des répétitions, et nous pourrions être utile à un plus grand nombre, l'embaras de tel ou tel correspondant qui consulte n'était presque jamais un cas unique qui ne pourrait se rencontrer ailleurs.

Tous ceux qui s'occupent de la culture des arbres ou donnent leur attention à la culture des légumes ou des fleurs, devant avoir entre leurs mains *le Verger, le Potager et le Parterre* publié par nous, nous référerons souvent nos lecteurs aux pages de cet ouvrage.

CULTURE DES FRAISES.

Mr. M. S. nous écrit de Ste-Croix :

“ Permettez-moi de vous écrire un mot au sujet d'un petit champ de fraises que je cultive. Je trouve fort onéreux d'avoir si souvent à couper les coullants de mes fraises. On me dit que vous rasez toutes les feuilles après la récolte. Est-ce là votre procédé, et peut-il être avantageux d'en agir ainsi ? ”

Ce serait certainement un procédé irrationnel que de raser ainsi les fraisiers après la récolte ; car c'est alors que se forment les germes qui devront porter fruit l'année suivante. Il vaut beaucoup mieux ou couper les coullants de temps à autres, ou les abandonner entièrement à eux-mêmes pour ne les enlever que le printemps suivant. Voyez *le Verger, le Potager et le Parterre*, page 120.

LES MULOTS DANS LES VERGERS.

Mr. J. M. nous écrit de St-Bruno (Chambly) :

“ J'ai un verger composé de plus de 600 arbres dont la plupart des sujets datent de cinq années, et qui menace d'être entièrement détruit par les mulots. Je n'estime pas à moins de \$80 les dommages qu'ils m'ont causés l'année

dernière. J'aimerais bien à me mettre à l'abri de leurs dégâts cette année et pour l'avenir, si possible. Ferais-je dommage à mes arbres en les peignant de coaltar mélangé de noix vomique, ou de coaltar seul ? car je pense que les petits rongeurs n'attaqueraient pas l'écorce de jeunes arbres enduits de cette peinture. Ou peut-être m'enseigneriez-vous quelque moyen économique et plus sûr pour me mettre à l'abri. Les pommiers ont été tellement ravagés depuis quelques années par les chenilles, les vers blancs, les mulots, etc., que c'est à décourager les planteurs. ”

Les mulots sont un horrible fléau en certains endroits pour les jeunes vergers. Comme ces petits rongeurs recherchent de préférence les endroits herbeux pour trouver des matériaux pour la construction de leurs nids, le moyen le plus sûr de mettre les jeunes vergers à l'abri de leurs attaques, est de tenir le sol de ceux-ci exempt de gazon, c'est-à-dire en culture sarclée, comme carottes, navets, oignons, batteraves, etc.

Quant au coaltar, il ne doit être appliqué qu'avec précaution et seulement au bas de la tige, car comme c'est une matière huileuse, il peut faire grandement dommage aux arbres en bouchant les pores de leur écorce par lesquels ils communiquent avec l'air extérieur.

L'un de nos amis, qui avait un magnifique jeune verger, nous dit un jour qu'il venait de faire une opération à ses arbres (c'était en Septembre) pour les mettre à l'abri de l'attaque des insectes, tels que kermès, chenilles, &c., il les avait tout enduits d'une bonne couche d'huile de lin.— Vous avez grandement eu tort, lui dites-vous, vous avez bouché avec cette huile, les pores de l'écorce de vos arbres qui vont mourir asphyxiés. Et de fait, le printemps suivant, la plupart de ses arbres périrent, et tous parurent avoir plus ou moins souffert.

Plusieurs auteurs conseillent de butter fortement le pied des jeunes arbres à l'automne, prétendant que les mulots rencontrant ces monticules détournent leur route et ne peuvent atteindre le pied des arbres. Mais nous avons pu nous convaincre que ces petits rongeurs savaient fort bien escalader ces monticules pour parvenir à l'écorce des arbres.

Un moyen plus efficace est celui que pratiquent plusieurs de butter le pied des arbres, non pas avec du terreau, mais avec de la neige lorsqu'il n'en est encore tombé que quelques pouces. Cette neige foulée au pied des arbres forme bientôt des monticules de glace que les mulots détournent plutôt que de tenter de les escalader, ce qui les mettrait à découvert.

Mais si le coaltar ne peut être appliqué directement sur l'écorce des arbres, il peut l'être fort avantageusement sur des bandes de carton dont on enveloppe ensuite les tiges. Le gros papier goudronné qu'on emploie dans le doublage des vaisseaux peut servir à cette fin. Les mulots ne portent pas d'ordinaire la dent sur ce papier fortement enduit de goudron.

Mais le moyen le plus sûr, comme nous le disions au commencement, sera toujours de faire en sorte que les mulots aillent établir ailleurs leurs quartiers d'hiver, c'est-à-dire mettre tout le terrain en culture pour ne pas leur laisser d'herbes pour la construction de leurs nids.

CULTURE DES FRAMBOISIERS.

On nous écrit de St-Thomas (Montgomery) :

« Permettez-moi de vous demander un avis. Peut-on laisser pousser des framboisiers au pied des arbres fruitiers, comme cerisiers, pruniers, etc., et cela impunément pour ces derniers ? » C. D.

Il est certainement avantageux de tenir en culture le sol d'un verger pendant les premières années, afin de tenir la terre plus meuble et de ne pas fournir aux mulots des matériaux pour leurs retraites ; mais cette culture doit être particulièrement de celles qui ne soutirent pas du sol les mêmes sucs nutritifs que les arbres, comme, par exemple, de céréales. Mais quant aux framboisiers, nous pensons que les deux cultures se nuiraient réciproquement. Les arbres fruitiers priveraient les framboisiers de la lumière et de l'air qui leur seraient nécessaires, et souffriraient grandement de leur côté du manque d'humidité qu'observeraient en grande partie les arbustes croissant à leur pied. Si l'on plante des arbres fruitiers dans une culture de framboisiers, il faut au moins laisser un espace vide au pied de chaque arbre de 6 à 8 pieds de rayon.

PLANTATION DES ARBRES FRUITIERS.

Mr. J. V. nous écrit de St-Calixte de Somerset :

1° Vaut-il mieux planter les arbres fruitiers à l'automne ou au printemps ?

2° Peut-il être nuisible aux arbres nouvellement plantés de leur entourer le pied d'un petit tas de fumier vert ? Ma propre expérience me porterait à croire qu'il en est ainsi. Deux fois après avoir planté des arbres en automne, et avoir déposé un petit tas de fumier vert à leur pied, je les ai trouvés presque tous morts au printemps, l'écorce paraissant comme brûlée dans le bas et se détachant du tronc à la moindre résistance.

1° Nous ne pensons pas pouvoir donner de réponse plus explicite à cette question qu'en répétant ce que nous avons dit à ce sujet dans le *Verger*, page 32 et suivante :

« Dans les terrains secs ou bien égouttés, on peut quelquefois planter avec avantage en automne, mais en général, il vaut beaucoup mieux planter au printemps, parce que si les rigueurs de l'hiver sont souvent désastreuses pour les arbres établis à demeure, elles le sont bien davantage pour les jeunes plantes, qui n'étaient pas encore attachés au sol par des racines nouvelles, ne peuvent remplacer les sucs de la tige s'ils viennent à s'épuiser ; tandis que plantés au printemps, vos arbres se mettent de suite en végétation, et vous permettent de juger si les racines sont en moyen de fournir assez de sucs à la plante pour lui assurer une reprise durable. Je dis donc : plantez au printemps de préférence, mais procurez-vous vos arbres en automne ; et voici pourquoi :

« La sève en automne étant dans le repos, un arbre peut rester trois ou quatre semaines en caisse sans souffrir ; tandis qu'au printemps, pour peu que le transport soit long

et retardé, vos arbres sentant la chaleur dans la caisse, se mettront de suite en végétation et épuiseront la tige sans avoir un moyen de réparer ses pertes. Il m'est arrivé une fois, en ouvrant une caisse d'arbres au printemps, de n'y trouver, à ma grande surprise, qu'une masse de fleurs ; les pruniers, cerisiers et pommiers racines qu'elle contenait ayant opéré leur floraison dans le transport, favorisés par la chaleur de l'atmosphère et l'humidité des mousses et paille dont on les avait enveloppés. Demandez vos arbres à l'automne et hivernez-les en jauge en vous y prenant comme suit, si vous voulez qu'ils ne souffrent en aucune façon de l'hiver.

« Vous creusez dans un endroit sec, ou du moins bien égoutté et d'une terre bien meuble, dans un jardin, par exemple, une rigole de grandeur suffisante pour recevoir la racine de vos arbres. Vous enlevez en partie l'un des bords de cette rigole, et vous y placez vos arbres en les couchant en javelle sur le sol, ayant la racine dans la rigole. Vous recouvrez alors les racines et le bas de la tige de la terre que vous avez enlevée : en y en rapportant encore d'autre s'il est nécessaire, pour qu'il y ait au moins douze pouces de terre au dessus des racines. Vous ajoutez ensuite une planche ou quelques branches de sapin sur les tiges pour les retenir de manière que la neige puisse entièrement les recouvrir. De cette façon, vous êtes sûr que vos arbres ne souffriront aucunement de l'hiver ; vous verrez même au printemps se développer jusqu'à l'œil terminal de chaque pousse ; et aussitôt que la terre sera prête à les recevoir, vous les aurez tout prêts sous la main, pour les planter en temps convenable. C'est une expérience que j'ai vingt fois répétée et qui ne m'a jamais fait défaut. On m'a même montré, dans une pépinière des États-Unis, des arbres délicats de climats étrangers, qu'on n'avait pu conserver que par ce procédé, les arrachant à l'automne pour les replanter au printemps, jusqu'à ce qu'ils fussent assez forts pour affronter sans crainte les rigueurs de l'hiver. »

Maintenant nous ajouterons : si vous voulez avoir de bons arbres, forts et vigoureux, greffés et tentés convenablement, bien plus, acclimatés en ce pays, et, ce qui n'est pas moins important, à des prix capables de défier toute compétition, adressez-vous à Mr. A. Dupuis, pépiniériste, à St-Roch des Aulnais.

Le prix ordinaire des arbres, de trois à quatre ans de greffe, n'est pas de \$10 à \$12 comme les vendent les agents de Bryant et autres, mais de 40 centins le pied, \$4 la douzaine, \$25 à \$30 le cent.

2° Nous pensons que Mr. J. V. doit plutôt la perte de ses arbres à leur plantation à l'automne, qu'au fumier dont il avait entouré le bas de leurs tiges. Nous avons vu maintes et maintes fois des amateurs entourer ainsi de fumier le pied de leurs arbres à l'automne sans que ceux-ci en aient jamais souffert. Mais un arbre nouvellement planté à l'automne et ainsi entouré de fumier peut souffrir grandement de la gelée de l'hiver. Il n'y a pas de doute que la terre nouvellement remuée et imbibée des pluies de la dernière saison se congèle en une masse compacte, et au printemps cette masse de glace protégée par le fumier dont on l'a recouverte, garde encore toute sa fraîcheur, lorsque les sucs sont réveillés dans la tige par la chaleur de l'atmosphère. De là sans doute cette délérioration de l'écorce au bas de la tige. Il peut se faire aussi que ce fumier aurait pu entrer en fermentation lorsque la tige encore était privée de sucs par les racines retenues dans la gelée, et blesser ainsi l'écorce en contact avec lui.

Pour toutes ces raisons nous répéterons : plantez toujours au printemps, mais procurez-vous vos arbres à l'automne pour les hiverner en jauge.

L'ABBÉ L. PROVANCHER.

MOYETTES.

Chaque année, vers l'approche des moissons, les journaliers ne manquent pas de faire voir aux cultivateurs l'im-

portance qu'il y a pour eux de mettre leur grain en moyettes dès le moment du coupage, pour ne pas l'exposer à se perdre étendue en javelles sur le champ; et les cultivateurs demeurant sourds à de si sages conseils, n'en continuent pas moins à ne pas s'en occuper, et perdent ainsi une partie de leur récolte au moment où ils s'apprêtent à la recueillir. Cette année surtout devrait suffire pour décider de suite tout cultivateur à cesser sa pratique vicieuse d'étendre ses javelles sur le champ, pour attendre que des pluies trop fréquentes, des gelées hâtives, une humidité trop prolongée, ne viennent faire germer le grain ou en répandre une bonne partie sur le sol en le faisant égreuer.

C'est par centaines de mille piastres qu'on pourrait évaluer cette année les pertes souffertes par cette pratique vicieuse; tandis que mis en moyettes, le grain pourrait encore à cette date se trouver sur le champ, sans avoir souffert aucunement. Ceux qui n'ont pu profiter des beaux temps de Septembre pour engranger leur grain, n'ont pu le faire qu'avec une extrême difficulté en Octobre, car c'est à peine si nous avons pu compter deux jours consécutifs de beau temps, depuis le commencement jusqu'au quinze de ce mois.

Aussi tard qu'à la date du douze il y avait encore plusieurs paroisses dans les cantons de l'Est qui n'avaient pas moins du tiers de leur récolte totale encore sur le champ. Les pluies, la neige avec les fortes gelées que nous avons eues ont dû faire égreuer une bonne partie de ces grains, tout en endommageant fortement le reste.

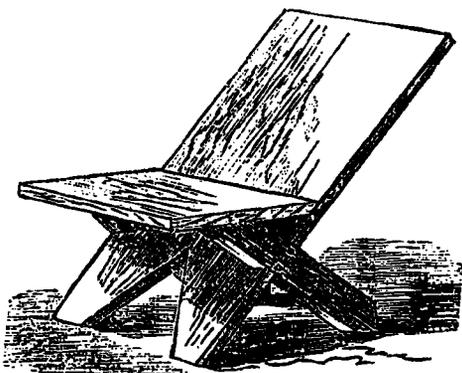
En plusieurs endroits les curés ont dû permettre à leurs paroissiens de profiter des quelques moments de beau temps les dimanches, pour mettre leur grain en sûreté. Les dimanches 3 et 17 de ce mois ont été ainsi employés en bien des endroits.

Que ce soit donc une leçon efficace pour l'avenir; que dès l'année prochaine on ne coupe plus une seule poignée de grain, sans la mettre de suite en moyettes, afin de s'assurer de sa conservation convenable.

La récolte, cette année, avait une magnifique apparence; et voilà que, par un manque de précautions, on en a perdu le tiers et même plus en certains endroits.

L'INDUSTRIE SUR LA FERME.

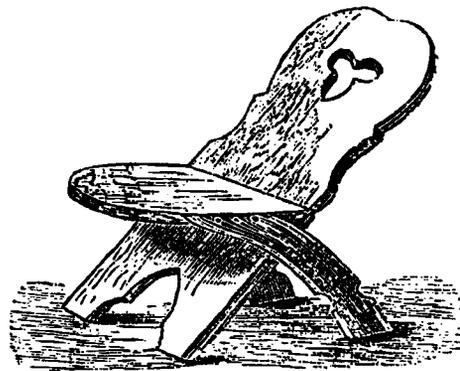
Chaise Rustique.



No. 1.

La gravure No. 1 représente un modèle de chaise rustique pour le dehors, le jardin ou le parterre. Ce modèle est facile à exécuter et propre à exercer l'habileté dans ce genre d'ouvrage.

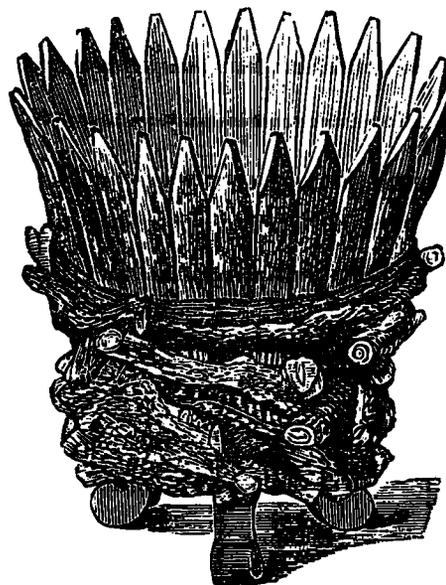
Bientôt tous les travaux du dehors seront terminés, ce sera le temps d'utiliser ses loisirs, en s'occupant à fabriquer pour la prochaine saison des articles propres à orner sa résidence et à la rendre agréable aux passants comme à ceux qui l'habitent.



No. 2.

La gravure No. 2 représente le même objet, mais d'un peu plus de travail, et sert à montrer quelle variété de modèles on peut inventer.

VASE RUSTIQUE.



Les cultivateurs de goût, qui ont un parterre dans leur jardin ou une pelouse devant leur porte ou autour de leur maison, trouveront dans le vase rustique ci-dessus un modèle facile à exécuter et en même temps d'un bon goût. Les bois conservant bien leur écorce sont à la portée de tous, et avec un peu d'habileté à manier les outils on ne peut manquer de réussir à fabriquer des vases encore plus jolis.

DE LA FERRURE DU CHEVAL.

Le pied du cheval est l'extrême région du membre. Par lui la masse du corps porte sur le sol dans la station debout et pendant la marche. Il est donc le soutien de l'animal; s'il n'était pas solide, l'édifice s'écroulerait bientôt: les lois physiques ne s'abrogent pas (c'est-à-dire ne peuvent être annulées) *incerta basis, instabile aedificium* (base incertaine, édifice instable).

Les anciens ne connaissaient pas la ferrure que nous employons pour préserver le sabot de nos chevaux d'une usure surnaturelle. Dans certaines circonstances peu nombreuses, lorsque leurs chevaux avaient l'ongle tendre, usé ou blessé, ils leurs mettaient des espèces de souliers

ou de bottes de cuir ou de jones, fixés dans les paturons et sur les canons par des courroies; le fer, l'or ou l'argent entraient quelquefois pour quelque chose dans la construction de ces chaussures. Les accidents auxquels étaient exposés les pieds des chevaux sont la cause de l'attention scrupuleuse qu'ils mettaient dans le choix de ces animaux relativement à la forme et à la dureté des sabots. Ils considéraient comme première qualité d'un cheval, la dureté de l'ongle et le bruit qu'il faisait dans la battue (la marche).

Le sabot croît toute la vie de l'animal: celui des chevaux qui sont dans l'état sauvage ne s'use pas plus vite qu'il ne croît; mais dans l'état de domesticité, il est exposé à des frottements violents sur les pavés, et il devient indispensable de le garnir d'une lame de fer, sans quoi il serait bientôt hors de service. Néanmoins cette nécessité de ferrer présente des différences suivant la nature du sol, du travail et de la conformation du sabot du cheval. Les chevaux qui ne travaillent pas habituellement sur des chemins pavés ou en pierrés peuvent se passer d'être ferrés, surtout quand ils ont le pied bon et quand ils habitent un pays sablonneux ou un terrain sec, dur et uni, parce que leur corne y acquiert un degré de dureté suffisant pour résister à l'influence destructive des agents extérieurs.

La nécessité de garantir l'ongle des chevaux a donné naissance à l'art de la maréchalerie, c'est-à-dire, à celui qui a pour but de forger les fers propres aux chevaux et de les fixer par des clous. Cet art n'est pas un des moins importants de la chirurgie vétérinaire. Il a des règles nombreuses basées sur des connaissances anatomiques et physiologiques, dans lesquelles l'étendue d'un article ne me permet pas d'entrer. Je me bornerai aux notions suivantes qui, accompagnées de quelques gravures, en faciliteront, je l'espère, beaucoup l'étude à nos lecteurs de la *Revue Agricole* et me permettront d'abrégier.

DESCRIPTION ANATOMIQUE DU PIED DU CHEVAL.

1^o *Extérieur.*—Le pied ou sabot du cheval est une boîte de corne de forme conoïde, il commence à l'endroit où le poil cesse de prendre naissance, il entoure toute l'extrémité qui correspond à l'ongle de l'homme. Les parties contenues qui sont très sensibles, pourraient être contusionnées pendant la marche s'il n'était pas élastique; mais en l'examinant attentivement on voit que c'est une belle machine construite autant pour le support de l'animal que pour mettre le pied à l'abri des injures. Les 2 premières gravures indiquent le nom que l'on donne aux diverses parties extérieures du sabot.

Lorsqu'on fait bouillir un sabot de cheval on voit qu'il est formé de trois sortes de cornes qui se détachent.

La première, *la muraille* ou *paroi*; la deuxième, *la sole*, et la troisième, *la fourchette*.

De la muraille.—La muraille est cette partie cornée que représente la gravure No. 3, qui semble contenir la peau et qui entoure le pied, elle est recouverte en entier par une lame épidermique luisante qui ne doit jamais être enlevée parce qu'elle a pour objet de protéger la corne, l'empêche de s'imbiber des liquides et arrête l'évaporation. Sa surface est donc lisse à l'extérieur, à l'intérieur la base est feuilletée. La corne n'est que l'épiderme qui recouvre la peau du pied, le bourrelet qui est à la partie supérieure ou terminaison apparente de la peau présente à sa face interne une multitude de pores qui sont les ouvertures des vaisseaux sanguins. Dans la partie latérale et interne nous avons donc le tissu feuilleté et en dessus le tissu velouté. Le bourrelet ou cuticule est une ensemble de follicules secrétant l'ongle, à mesure qu'ils secrètent les poils ils se durcissent et enveloppent le pied, ainsi constamment le sabot descend du bourrelet à la pince le long des feuilletés qui ne sont pas collés. C'est toujours en raison de la longueur des fibres que la croissance a lieu.

De la sole.—C'est une plaque de corne convexe située à la partie inférieure du sabot, remplit l'intervalle com-

pris entre les bords inférieurs de la muraille et terminé par des arcs-boutants. La sole est un tissu (podoffilleux) velouté qui n'est que la continuation de la peau; ce sont des papilles qui pénètrent dans la corne elle-même et secrétée par le dessus du pied sous forme lamellaires. L'animal à l'appui, la voûte s'efface, alors la sole devient plane et l'écartement des talons se produit.

De la fourchette.—C'est une espèce de coin de corne placé horizontalement dans l'espace compris entre les barres, c'est une substance cornée très-élastique, un appareil destiné à faciliter l'écartement du talon. Cette partie du pied correspond au tendon qui va s'attacher à la partie postérieure de la 3^{me} phalange, sous ce tendon il y a un coussinet plantaire et dessous une consistance assez molle il en résulte que ce tendon ne peut pas être foulé. C'est du tissu lardosé comme nous en avons aux talons. Dans cette fourchette il y a les glômes et le périople qui ne sont autre chose qu'une bande épidermique qui recouvre les talons et le pourtour supérieur de la muraille.

Intérieur du sabot.—Au centre de la boîte cornée, on trouve un os spongieux posé à plat sur la sole charnue; on le nomme le petit pied. Comme il supporte l'os du paturon, tout le poids du corps porte à peu près sur le petit pied, en sorte que pour un peu que cette partie soit offensée, la jambe toute entière est hors de service: c'est ce qui fait que des personnes peu instruites cherchent souvent dans l'épaule ou les autres parties un mal dont le siège se trouve dans le petit pied. L'espace intermédiaire entre ces parties internes de la muraille est remplie par la chair cornelée. Entre le dessous du petit pied et la sole, *la sole charnue*.

On trouve encore dans l'intérieur de la boîte de corne, des tendons, des nerfs, des vaisseaux, et plusieurs autres parties dont la description mènerait trop loin.

Comme on vient de le voir le pied du cheval est susceptible de se dilater et de revenir alternativement sur lui-même. Ces changements d'état sont subits et imperceptibles; ils sont l'effet des foulées sur le sol. Le fer arrête en partie les mouvements du sabot; il empêche les talons de s'ouvrir sous le poids, ce qui produit une gêne, empêche la croissance, déforme le sabot, et détermine de la douleur dans l'intérieur du pied qui s'altère, et occasionne prématurément l'insure de l'animal. La ferrure contrarie donc incontestablement les lois de la nature; mais c'est un mal nécessaire et inévitable, il faut par conséquent rechercher une méthode susceptible d'atténuer autant que possible ses effets pernicieux.

Règles générales pour bien ferrer.—Maintenant que nos abonnés de la *Revue* comprennent l'importance d'une bonne ferrure, je les engage à bien faire attention aux principes suivants, à se les graver dans la mémoire et de les faire exécuter soigneusement par leurs forgerons. Voici le moment arrivé où l'on a coutume en Canada de changer de ferrure pour l'hiver. Avis donc aux agriculteurs et amateurs de chevaux, si vous tenez à conserver ces nobles animaux sains et vigoureux, remarquez bien que leur bonne ou mauvaise santé dépend en grande partie de la bonne ou mauvaise ferrure que vous leur faites appliquer.

Il serait aussi impossible d'assigner d'une manière générale la meilleure forme à donner aux fers, qu'il l'est de trouver deux pieds semblables. Un bon forgeron sait ordinairement reconnaître le genre de ferrure qu'exige un pied, mais il y en a peu qui appliquent les principes suivants, c'est donc au propriétaire du cheval à s'efforcer de les connaître et tâcher d'y habituer son forgeron, c'est de leur bonne application que dépend le succès, car étant d'une nécessité absolue il ne faut pas s'en écarter sans motif sérieux.

1^o *Conserver au pied sa forme naturelle.*—La plupart des forgerons ont la mauvaise habitude d'abattre de la corne à tort et à travers: cette méthode, par laquelle ils croient donner au pied meilleure grâce, ne sert qu'à l'affaiblir, à le ruiner. Il faut se borner à n'enlever que ce qui a cru

depuis la dernière ferrure, de sorte que le pied conserve sa forme naturelle, la sole doit être peu percée, n'enlever que les portions qui tendent à se détacher. Quant à la fourchette, il est bien reconnu que, hors les cas de maladies, il ne faut jamais y toucher, on n'enlève que les filaments gâtés.

2^e *Faire le fer pour le pied et non le pied pour le fer.* — L'habitude seule apprend au maréchal à bien prendre la tournure du pied et à ajuster le fer convenablement. Celui-ci ne doit porter que sur la muraille et laisser un vide entre lui et la sole, sans quoi le cheval boiterait infailliblement, à moins que la sole ne fût très-épaisse. Il faut éviter de la creuser en parant le pied, parce que le vide étant trop grand, se remplirait de terre et de gravier, ce qui aurait le même inconvénient qui si le fer portait.

Les fers trop bombés, c'est-à-dire qui ont trop d'ajusture, rendent la démarche du cheval incertaine surtout sur le pavé, ils tendent à renverser la muraille sur les côtés parce que tout le poids du corps porte sur elle, ce qui rend bientôt les meilleurs pieds combles.

3^e *Ne pas chauffer la sole.* — La plupart des forgerons n'ayant pour but que d'abrèger leur besogne, appliquent le fer tout rouge et l'y laissent jusqu'à ce que toute la corne qu'ils veulent emporter soit brûlée. En agissant ainsi, ils dessèchent la corne, la rendent cuisante, échauffent la sole et les chairs qui avoisinent le petit pied, privent le sabot de nourriture, et finissent par ruiner le pied, si même ils n'occasionnent pas sur-le-champ des accidents graves. Il faut donc veiller attentivement que le fer ne soit pas trop chaud et qu'il ne soit appliqué que peu de temps, ne permettre de donner qu'une légère couleur de roussi pour que le forgeron puisse plus facilement apercevoir les inégalités de la corne. Ce procédé est tellement vicieux que dans les régiments de cavalerie en France, il est l'objet d'une clause sévère dans le règlement des maréchaux ferrants; de même que pour celui d'employer la râpe pour parer la pince et les mamelles de la muraille, afin de les ramener au niveau du fer, la râpe ne doit servir que pour limer légèrement la pointe des clous, et qui ne doivent pas être brochés en musique mais bien sur la même ligne.

4^e *Que les éponges du fer ne débordent pas la partie inférieure des talons.* — Les chevaux ferrés trop long d'éponge, sont sujets à se déformer dans maintes circonstances, ou à se couper en se couchant; ils marchent lourdement, d'un pas mal assuré. Les fers longs et forts d'éponge écrasent et foulent les talons bas; ce qui fait boiter le cheval. Ils éloignent la fourchette de terre, en sorte que pour peu qu'elle soit échauffée ce qui arrive fréquemment, cette partie n'appuyant pas du tout, l'en-gorgement augmente de plus en plus et dégénère en (sic ou crapaud) qui est une tumeur ulcéreuse, *sui generis*, qui affecte la peau ou le tissu réticulaire de la fourchette, dénature la corne, allère le coussinet plantaire, et se propage souvent aux parties environnantes, et désorganise peu à peu tout le pied.

Il y aurait une foule d'autres remarques à faire sur les indications particulières qui peuvent se présenter dans la pratique de la ferrure, mais j'aime à croire que cette simple petite leçon suffira à nos lecteurs pour fixer leur idée sur l'anatomie du pied et qu'ils sauront à l'avenir se conduire en conséquence.

La ferrure canadienne a de nombreux inconvénients que je n'ai plus besoin d'expliquer, en l'examinant vous-même attentivement, vous pourrez maintenant en juger comme moi et reconnaître que cette ferrure n'ayant que trois crampons inégaux aux extrémités, donne un appui vacillant aux pieds du cheval, le force à porter à faux à chaque instant, lui occasionne des entorses et des contusions douloureuses. Le milieu des branches n'ayant pas d'appui, le fer se voûte et laisse un vide entre la muraille et le fer. Tous ces défauts rendent pénible la marche du cheval et ruine promptement les jambes.

Ayant remarqué dans l'*Agriculteur Américain* la gravure d'une ferrure en usage aux Etats-Unis, nous la

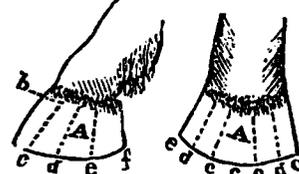
reproduisons dans la *Revue Agricole* afin que nos abonnés qui ne l'ont pas vue puissent l'examiner et la faire appliquer. Je la leur recommande d'une manière toute spéciale parce que je suis convaincu qu'elle réunit mieux toutes les conditions désirables d'une bonne ferrure pour les chevaux du pays.



Extérieur du sabot.
vue du profil. vue de face.

1^{ÈRE} ET 2^{ÈME} GRAVURE.

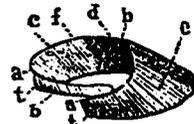
- A—La muraille.
- b—Bourellet ou couronne.
- c—La pince.
- e—Le quartier.
- f—Le talon.



La muraille seule ou paroi
vue quand le pied est à terre.

3^{ÈME} GRAVURE.

- a a—Ongle aigu.
- b—Arc-boutant.
- c—Pores des vaisseaux sanguins.
- b—Bord supérieur ou tissu.
- t—Talons.
- d—Chair de la couronne.
- f—Feuillets.
- l—Lame luisante épidermique.



4^{ÈME} GRAVURE ET 4 BIS.

La sole
vue en dessous séparée des autres
parties du sabot.



- B—La sole.
- C—La fourchette
vue en dessous.
- E—Vide de la fourchette.



La fourchette.

5^{ÈME} GRAVURE.

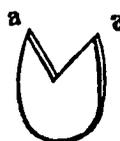
- H H—Les glômes de la fourchette.
- I—Le périople.
- P—La pointe.



Sabot dont la fourchette a
été enlevée.

6^{ÈME} GRAVURE.

- a a—Angle d'inflexion de la muraille.



LA POULE ET SES PRODUITS.

Depuis une quinzaine d'années l'élevage des volailles a pris dans la province, des proportions inconnues de la génération qui nous a précédé : depuis cette époque, par suite des débouchés nombreux les prix ont doublés. Le fils regarde avec étonnement son père quand ce dernier affirme qu'il payait autrefois les poulets 20 centins le couple et les œufs 6 à 8 centins la douzaine. Aujourd'hui, les poules valent 25 à 30 centins la pièce, les poulets 18 à 20 centins, les œufs 11 à 19 centins, et cela en moyenne. Je ne parle pas des chiffres qui ont traités aux splendides volailles préparées dans les pays d'engraissement, et d'un autre côté je fais table rase des admirables reproducteurs de luxe des races de Crève-cœur, de Hondan, de la Flèche, de Bhrama Poutra, d'Espagne, de Hambourg, de Padoue, etc., etc., dont les prix, autrefois insensés et encore aujourd'hui très-élevés, ne figurent sur aucun catalogue commercial et sont abandonnés au caprice de la richesse et de la mode ; je ne ferai pas mention des œufs fréquemment vendus dix et douze centins même quand ils sont vieux et conservés pour les moments où la vente est suspendue.

Il est donc incontestable que les volailles forment une branche importante de la fortune publique, ce qui n'empêche pas qu'elles ne fixent guère l'attention. Cependant il n'existe pas d'animaux domestiques qui soient moins à la charge de leur maître que la poule. Inutile de la surveiller ; elle se lève, pourvoit à sa nourriture et se couche sans son intervention ; par son chant elle dépele le lieu où elle a déposé ses œufs ; elle demeure sous les abris les plus misérables de la ferme, n'exige ni les soins de la main, ni les rations abondantes, puisqu'elle fait elle-même sa toilette et cherche à droite et à gauche les grains disponibles ou inutiles, les insectes nuisibles, etc. Lorsque l'on connaît les moyens qui existent pour sustenter à prix fort réduit cet intéressant animal, on s'étonnera de ne pas trouver plus d'individus pour mettre la main à l'œuvre en présence de bénéfices facilement réalisables : c'est ce que je me propose de démontrer.

La poule, si précieuse par sa chair et par ses œufs, aurait certainement été multipliée ; d'avantage si elle n'avait entraîné beaucoup de propriétaires dans des frais énormes par suite d'une administration confiée à des mains inhabiles, et d'une nourriture exclusive avec des graines et fort dispendieuse. Depuis ma jeunesse, j'entends tous les jours répéter que chaque œuf coûte plus à produire qu'il ne rapporte ; qu'à moins d'avoir des races de choix, que l'on vend à des prix élevés, il faut considérer l'éducation des volailles plutôt comme un amusement que comme un revenu ; et cent autres choses qui rendent déflant et font souvent repousser les méthodes nouvelles.

Chez l'animal qui nous occupe, les frais de logement, surveillance, de pansage, etc., sont presque nuls, l'alimentation seule est le point capital. Je ne sais vraiment pas pourquoi certains auteurs ont classé la poule parmi les granivores, alors que les dispositions de son triple estomac ouvrent le champ libre aux aliments les plus variés. Les lambrics, les limaces, les escargots, les insectes, les herbes, les légumes, les fruits et la viande qu'elle attrape tour à tour, la mettent indiscutablement au rang des omnivores. C'est là une considération importante et sur laquelle j'appelle l'attention.

Chez le fermier, la nourriture avec libre parcours dans les chemins, les champs, les bois et les terrains vagues est peu coûteuse ; il s'ensuit qu'elle est généralement adoptée et qu'elle dispense de donner à manger aux animaux pendant la belle saison, car en hiver, quelques déchets de grains alimentent la basse-cour. À la campagne, la *gallinoculture* rapporte forcément des bénéfices ; le fait étant assez prouvé, je ne m'y arrête pas.

Le petit propriétaire, c'est à-dire celui qui ne jouit d'aucun des éléments possédés par le cultivateur, peut cepen-

dant se livrer à l'éducation des volailles avec un avantage plus ou moins marqué, suivant l'intelligence apportée et la facilité de faire venir de la ville des drèches (résidus de brasseries), des sons d'amidon, de la viande de toute espèce d'animaux et de cheval surtout. Je lui garantis des bénéfices considérables et certains. L'éducateur, privé de ces ressources, n'en a pas moins la possibilité de gagner de l'argent, en recherchant les matières ou le mélange des matières les plus propres à nourrir économiquement les volailles, en s'efforçant d'obtenir des produits d'une valeur dépassant le chiffre de la dépense, en comparant les déboursés et les recettes, le tout en vue de se rendre un compte exact du rapport de son entreprise.

L'alimentation exclusive avec les grains n'est pas suffisamment rémunérative et ne trouve pas une compensation convenable dans la santé des animaux, la bonté de leur chair, la beauté et la grosseur des œufs. Elle ne doit jamais entrer seule en ligne de compte et a besoin de l'adjonction de la nourriture herbacée et animale pour produire d'heureux résultats.

Les parties avec les herbes, les légumes, les patates, les déchets des puits, les sarclures des jardins, etc., ne peuvent pas convenir indéfiniment aux volailles qu'à la longue vivraient mal, ne seraient ni bonnes pondeuses, ni bonnes couveuses, et finiraient par tomber malades. Excellent en association, ce mode a besoin de l'adjonction des graines et de la chair.

La nourriture animale est certainement la plus avantageuse, mais pour l'obtenir à bas prix il faut demeurer auprès d'une ville et telle n'est point la condition générale. D'un autre côté, cette alimentation, trop longtemps et trop exclusive, détermine des maladies de peau. Encore nous voyons la nécessité de varier les matières qui forment les repas des poules.

Les vers, les escargots, les limaces, les chenilles, les sauterelles, les hannetons se trouvent en abondance, c'est une nourriture animale facile à se procurer par la fabrication d'une verminière qui peut fournir aux trois quarts aux besoins du poulailler, et en réalise des bénéfices énormes.

L'emploi des larves de verminières artificielles est favorable aux dindonneaux, si difficiles à élever jusqu'à un certain âge. Quelques larves de mouches mélangées avec du son produisent d'excellents effets. Les pintardes, les faisans, les perdreaux s'élèvent fort bien de la sorte et peuvent parfaitement se passer d'œufs de fournis, qui disparaissent tous les jours devant le perfectionnement de la culture.

Le cultivateur qui voudra retirer de grands profits d'un poulailler établi et dirigé en vue de le payer avantageusement, devra nécessairement construire des verminières dont le prix de revient est fort mo ligue.

Voici comment se confectionne ces verminières, on creuse une fosse proportionnelle aux besoins du poulailler. On tapisse le fond avec une couche de paille hachée que l'on recouvre d'une couche de croûin de cheval, puis d'une seconde couche de terre et d'une troisième de tripailles, de chair ou de sang provenant d'un clos d'équarissage ou de l'abattoir. On recommence de nouveau la stratification de la paille, du fumier, de la terre et des débris d'animaux, en ayant bien soin de ne pas fouler ces matières : puis on recouvre le tout d'une couche de terre et on en préserve les abords avec des claies ou des branches d'arbres. Ce composé attire les mouches qui y déposent leurs œufs, et peu après, huit jours en été, trois semaines en hiver naissent des myriades d'insectes. Un homme avec une bêche recueille chaque matin la provision de la journée, et cette besogne ne lui prend guère plus d'un quart d'heure.

H. AUDRAIN.

(A continuer.)

Cultivateurs de la Province de Québec !

Abonnez-vous tous à la REVUE AGRICOLE

ELLE EST PUBLIÉE DANS VOS INTÉRÊTS IMMÉDIATS.

La Rédaction est faite au point de vue de notre pays et de notre climat. Chaque écrit est pratique et original, rien ne sera publié qui ne soit utile au plus grand nombre.

La "Revue Agricole" est l'organe du Cultivateur qui n'a qu'une ou deux terres sans cesser d'être utile aux grands propriétaires. Jusqu'ici on n'a eu guère de publications adaptées à nos moyens et à notre manière de vivre et de cultiver; nous avons de bons journaux agricoles étrangers adaptés aux grandes cultures, aux agronomes et à ceux qui avaient des moyens suffisants de faire de l'agriculture en amateurs et récolter un minot de blé valant neuf francs et coûtant deux piastres. Au contraire nous voulons faire tous nos efforts pour aider la grande majorité des cultivateurs à tirer le meilleur parti possible de leurs terres avec les moyens à leur disposition.

Envoyez à l'adresse de la "Revue Agricole", St-Hyacinthe, P. Q., une piastre (\$1.00) par lettre enregistrée, et vous recevrez le journal franc de port pour un an.

MONTREZ CE NUMERO A VOS AMIS, c'est un faible échantillon de ce que nous pourrions vous offrir si tous les Cultivateurs s'abonnaient à la "Revue".

M. A. KEROACK
Éditeur de la "Revue Agricole"
LIBRAIRE

Coin des rues Ste-Anne et Cascades
Livres, Papeteries, Articles religieux, Tapisseries, Livres d'écoles, Fournitures de Bureau et d'Écoles, Lithographies, Gravures, Chromos, Etc., etc., etc.

De plus, une collection d'Ouvrages Agricoles des plus utiles.

On se charge de toute commission on ce genre.

TOUJOURS EN MAINS

Manuel d'Agriculture du Dr. Larue. Ouvrage obligatoire pour les écoles Élémentaires. Cartonné 10 centins. Par la poste, 11 centins.

Le Verger, le Potager, le Parterre, par l'Abbé Provencher. Broché, avec illustrations \$1. Par la poste \$1.05.

C'est l'ouvrage le plus complet et le plus convenable pour notre climat. C'est un guide sur la plantation des arbres fruitiers, des fleurs et légumes.

A VENDRE



UN MAGNIFIQUE
Étalon Percheron-Canadien
DE 3 ANS

ce printemps sous poil gris fer.

Ce Cheval est très-fort, très-robuste et a un train de route tout-à-fait remarquable pour un animal de son poids. Le prix est de \$400. Conditions faciles de paiement à toute société d'agriculture qui serait disposée à l'acheter.

ED. A. BERNARD.

Varenes, 23 Mai 1875.

AVIS IMPORTANT.

H. AUDRAIN, Chirurgien-Vétérinaire
DE L'ÉCOLE
IMPERIALE DE GRAND-JOUAN
FRANCE.

Il traitera toutes les maladies de l'organisme chez les Animaux domestiques: Chevaux, Bœufs, Vaches, Moutons, Pores, Volailles, etc.

Bureau de consultation et de traitement à St-Hyacinthe, coin des rues Cascades et St-Joseph, maison de M. Villemaire Roy.
Prix modérés.

H. AUDRAIN.
Chirurgien - Vétérinaire.

Pépinière de St-Roch des Aulnais.

M. DUPUIS
PEPINIERISTE.

Toujours en mains: Pommiers, Pruniers, Cerisiers, Groseilliers, Ronces, Framboisiers, Gadoliens, etc., etc.

Emballés avec soin et expédiés sans danger dans toutes les parties du pays.

P.S.—On envoie gratis le Catalogue à tous ceux qui en font la demande par Carte postale.

"LE NATURALISTE CANADIEN"
\$2 PAR ANNÉE

paraît le 15 de chaque mois par livraison de 32 pages, in-4to.

En faveur des Maisons d'Éducation et des Instituteurs, l'abonnement est réduit à \$1.50.

Pour les États-Unis \$2.00 en or ou \$2.25 (en greenbacks).

Pour la correspondance, remises, réclamations, etc., adresser au Rédacteur, Cap-Rouge, Québec.

"LA REVUE AGRICOLE"

Nous avons résolu dans le principe d'établir dans tous les comtés des agents pour notre journal. Mais vu le nouveau système postal, nous mettons un prix uniforme pour les abonnements, \$1.00. Avec un prix aussi réduit il nous a fallu simplifier l'administration le plus qu'il était possible.

MANIÈRE DE S'ABONNER.

Ceux qui ne sont pas de St-Hyacinthe ou qui n'ont pas l'occasion d'y venir pourront envoyer leur abonnement par lettre enregistrée, adressée comme suit:

À L'ÉDITEUR DE "LA REVUE AGRICOLE"
St-Hyacinthe, P. Q.

Mettez une piastre, ce qui est facile, le port de la lettre coûte trois centins, l'enregistrement deux centins, ainsi sans intermédiaire ni délai votre abonnement est certain. Par le retour de la malle vous recevez franc de port un reçu.

Ceux qui recevront ce numéro et qui après l'avoir examiné, ne désireront point s'abonner, voudront bien le retourner de suite.

Nous comptons sur la classe agricole pour repandre notre journal qui lui est entièrement consacré.

TARIF DES ANNONCES.

1re insertion 10 cts. par ligne. Chaque insertion subséquente 5 cts. par ligne. Carte d'affaire n'excédant pas 5 lignes, \$2.50.

On ne prend pas d'annonce à moins de 50 cts. première insertion et 25 cts. pour les insertions subséquentes.

De plus, nous refuserons les annonces de charlatans, d'entreprises risquées, de loteries équivoques, etc., etc.

N.B.—Les annonces comme l'abonnement, sont toujours payables d'avance.